Auvergne, Puy-de-Dôme
Aubière

Maisons mono-familiales singulières des années 1945-1975 situées sur les 21 communes de Clermont Auvergne métropole. 2021-2024.

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002707
Date(s) de rédaction : 2024
Cadre de l'étude : opération ponctuelle Patrimoine XXe siècle

Désignation

Aires d'études : Clermont-Auvergne-Métropole
Auvergne, Puy-de-Dôme
Aubière
Auvergne, Puy-de-Dôme
Aulnat
Auvergne, Puy-de-Dôme
Beaumont
Auvergne, Puy-de-Dôme
Blanzat
Auvergne, Puy-de-Dôme
Cébazat
Auvergne, Puy-de-Dôme
Ceyrat
Auvergne, Puy-de-Dôme
Chamalières
Auvergne, Puy-de-Dôme
Châteaugay
Auvergne, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand
Auvergne, Puy-de-Dôme
Cournon-d'Auvergne
Auvergne, Puy-de-Dôme
Durtol
Auvergne, Puy-de-Dôme
Gerzat
Auvergne, Puy-de-Dôme
Lempdes
Auvergne, Puy-de-Dôme
Le Cendre
Auvergne, Puy-de-Dôme
Nohanent
Auvergne, Puy-de-Dôme
Orcines
Auvergne, Puy-de-Dôme
Pérignat-lès-Sarlième
Auvergne, Puy-de-Dôme
Pont-du-Château
Auvergne, Puy-de-Dôme

Romagnat
Auvergne, Puy-de-Dôme
Royat
Auvergne, Puy-de-Dôme
Saint-Genès-Champanelle
Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Présentation de l'étude de maisons mono-familiales singulières des années 1945-1975 situées sur les 21 communes de Clermont Auvergne métropole

1 - Fondements et objectifs de l'étude

L'étude porte sur une *sélection de maisons mono-familiales singulières conçues par des architectes et construites entre 1945 et 1975 sur le territoire des vingt et une communes de Clermont Auvergne métropole*. Elle s'insère dans un axe de recherche pluriannuel consacré au « Logement depuis 1945 sur le territoire de Clermont Auvergne métropole ». Cette étude sur des maisons distinctes exclue les maisons construites en série, sur plans-types ou sans recours à un maître d'œuvre spécialisé.
Il ne s'agit ni d'un inventaire exhaustif ni même d'un simple repérage des nombreuses réalisations qui s'inscrivent dans les limites thématiques, chronologiques et géographiques rappelées ci-dessus. L'étude se limite à un échantillon « significatif » composé d'une maison décrite par commune. Aux 21 maisons ainsi analysées dans un dossier s'ajoutent 27 maisons présentées dans un dossier (voir l'annexe 1) et une liste de 45 maisons simplement documentés (voir l'annexe 2). Chaque dossier est illustré. Selon les cas et les autorisations obtenues, les illustrations peuvent être des dessins d'architectes provenant d'archives publiques et privées, des photographies issues des sites internet de l'Institut géographique national de France, de Google maps et Google street, des photographies prises depuis l'espace public et depuis l'espace privé.
Outre les 21 notices monographiques, l'étude propose une synthèse permettant de situer le corpus constitué au sein de son contexte géographique, historique, typologique et stylistique.
Quarante-huit maisons présentées dans un dossier, une liste complémentaire de 45 maisons : c'est une goutte d'eau par rapport aux milliers de maisons construites dans l'agglomération clermontoise[1] entre 1945 et 1975. Très clairement, le sujet s'avère aussi immense que méconnu. Il faut donc voir dans la présente étude une sorte de « ballon d'essai », un « coup de projecteur ». L'ambition générale est, d'une part, de poser quelques jalons pour la connaissance du sujet et, d'autre part, d'attirer l'attention du public et des décideurs sur cette composante incontournable du patrimoine architectural et urbain du XX^{e} siècle.
En tout état de cause, il convient de souligner que les critères de sélection sont très nombreux et que l'échantillon – nécessairement limité – ne peut illustrer chacun de ces critères. Seul un développement ultérieur de l'étude permettrait d'enrichir l'échantillon et d'accroître sa représentativité.

2 - Le protocole et les outils de la recherche systématique

Outre l'étendue du sujet et son caractère inédit, les limites du temps de travail alloué à l'étude imposaient l'utilisation des moyens de recherche les plus efficaces. Une prospection directe de l'ensemble du territoire de Clermont Auvergne métropole était exclue. Un protocole de recherche par prospection indirecte a donc été élaboré. Il comporte dix étapes :
A - examen des photographies aériennes prises de 1945 à 1975, par tranches de cinq ans environ, afin de repérer des maisons susceptibles de répondre aux attentes de l'étude (ces photographies sont consultables sur le site internet de l'IGNF remonterletemps.fr) ;
B - comparaison de ces photographies aériennes anciennes avec les photographies aériennes actuelles, disponibles sur le site de l'IGNF et sur le site Google maps ;
C - examen des maisons ainsi repérées grâce aux vues disponibles sur le site Google street et quelquefois par une visite sur place, à partir de l'espace public ;
D - présélection de maisons susceptibles de répondre aux attentes de l'étude, repérage précis de leur adresse et détermination d'une fourchette de dates de construction ;
E - élaboration de listes par commune des maisons ainsi présélectionnées ;
F - envoi de ces listes aux services d'urbanisme de chaque commune afin de retrouver les permis de construire des maisons présélectionnées ;
G - consultation des permis de construire retrouvés ou, à défaut, consultation systématique des collections de permis de construire conservées dans les communes et aux archives départementales du Puy-de-Dôme.
H - apports complémentaires, lors de ces consultations, de permis de construire de maisons intéressantes mais non repérées au cours des étapes A à C ;
I - reportages photographiques sur certaines maisons depuis l'espace public ;

J - visite de certaines maisons, avec réalisation de reportages photographiques plus complets, grâce à l'aimable autorisation des propriétaires de ces biens.
Ce protocole de recherche a permis de couvrir, dans un temps de travail relativement réduit, la totalité de la période et du périmètre fixés à l'étude.

3 - L'apport décisif des permis de construire

Les maisons repérées comme les maisons sélectionnées ne sont pas toutes visibles depuis l'espace public. Par ailleurs, contacter systématiquement chaque propriétaire représentait un travail trop important par rapport au volume horaire alloué. Enfin, ni la visite des maisons ni le contact avec leurs propriétaires n'offraient la garantie de trouver la documentation archivistique nécessaire à l'étude.
Fort heureusement, la consultation des collections de permis de construire conservées par les services municipaux d'urbanisme a fourni les éléments indispensables[2]. Ces collections constituent une source irremplaçable pour l'histoire de l'architecture et, plus spécialement, pour l'histoire et le patrimoine des communes. Leur exploitation systématique constituerait la base d'une recherche d'ensemble et multiforme, aussi complète que possible, sur l'architecture à l'échelle de la métropole clermontoise.
Dans le cadre de la présente étude, les permis de construire et les pièces annexées permettent de situer, d'identifier et de dater les œuvres repérées. Les pièces graphiques conservées (plans de situation, de masse, des niveaux, des façades, parfois dessin en perspective) autorisent une description assez précise des maisons analysées, même lorsqu'elles n'ont pas pu être visitées.
Des membres du personnel communal ainsi que plusieurs élus municipaux attachés à l'urbanisme et au patrimoine ont apporté une aide inestimable à cette recherche. Qu'ils en soient ici spécialement remerciés.

4 - Quatre thèmes principaux sont étudiés dans la synthèse

La limite des moyens alloués à la présente étude impose évidemment de circonscrire les questions traitées [3]. Par conséquent, il a paru spécialement intéressant de privilégier quatre thèmes principaux dans les monographies descriptives et la synthèse. Le choix de ces thèmes se fonde sur les objectifs primordiaux de l'étude.
4. 1 - *Le rapport à l'essor urbain des communes de Clermont Auvergne Métropole* (voir l'annexe "Synthèse 1")
L'essor urbain de l'agglomération clermontoise est un phénomène récent. Pour les communes de Clermont-Ferrand, Chamalières et dans une moindre mesure Royat, il a débuté dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle et s'est véritablement affirmé à partir du début du XX^{e} siècle. Pour Beaumont, Aubière, Durtol, communes limitrophes de Clermont-Ferrand, le début de l'urbanisation date des années 1925-1935. Ce n'est qu'après la Seconde guerre mondiale, et même parfois seulement à partir des années 1960-1970, que les autres communes ont été conquises progressivement par l'extension urbaine et périurbaine. Dans le même temps, les communes au cœur de l'agglomération ont connu une intensification du phénomène avec un fort accroissement de la densité urbaine.
Le choix des sites d'implantation des maisons singulières repérées ou sélectionnées dans le cadre de la présente étude est directement lié à cet essor urbain. L'essor est lui-même façonné par les caractéristiques géographiques (au sens large) du territoire de Clermont Auvergne métropole. L'étude des lieux d'implantation permet donc d'appréhender les raisons des choix opérés par les commanditaires des maisons. Par exemple, le territoire de Clermont Auvergne métropole présente de nettes distinctions entre la plaine de la Limagne, les coteaux de la faille de Limagne et le plateau des Dômes. L'implantation de certains types de maisons dans l'un ou l'autre de ces sites n'est pas anodine.
4. 2 - *La connaissance des maîtres d'œuvre* (voir l'annexe "Synthèse 2")
L'un des intérêts majeurs d'une étude sur les maisons singulières est d'accroître les connaissances sur les maîtres d'œuvre locaux. Les architectes auvergnats inscrits à l'Ordre des architectes sont logiquement signataires d'un certain nombre de projets de maison. Mais, dans la période 1945-1975 notamment, bien d'autres professionnels ont été actifs sur le marché de la conception des maisons singulières. Ces concepteurs ont utilisé pour leur activité diverses dénominations : « atelier d'architecture », « décorateur », « dessinateur-concepteur », ou encore « cabinet d'architecture ». En outre, d'assez nombreux projets ne portent pas de signature d'architecte alors qu'ils sont manifestement de la main d'un maître d'œuvre spécialisé.
Dans la présente étude, des indications biographiques de base sont jointes aux descriptions des maisons. Pour quelques architectes, ces indications sont développées sous la forme d'une notice présentant d'autres maisons conçues par ces maîtres d'œuvre sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole.
4. 3 - *La qualité de la forme* (voir l'annexe "Synthèse 3")
La qualité de la forme est déterminante pour les maisons qui font l'objet d'une description monographique. Par leurs caractéristiques singulières, les maisons ainsi mises en valeur sortent de l'ordinaire. Elles sont toutes d'un niveau architectural allant du « digne d'intérêt » à « l'exceptionnel ». Elles forment donc un échantillon représentatif d'une catégorie d'œuvres, et non un échantillon représentatif de l'ensemble des réalisations étudiables. Ce choix est assumé. En effet, il a semblé nécessaire de proposer prioritairement au moins une maison de niveau « intéressant à exceptionnel » pour chacune des communes de Clermont Auvergne métropole. D'une part, la sélection d'œuvres de niveaux très différents

aurait fatalement introduit une inégalité entre les communes, inégalité ne répondant en l'état des connaissances à aucun critère scientifique. D'autre part, la richesse architecturale de ces exemples constitue une dimension incontournable de leur identité et elle ne peut que favoriser l'intérêt du public pour le sujet.

4. 4 - *La dimension patrimoniale* (voir l'annexe "Synthèse 4")

Par leur qualité, leur singularité, leur relative rareté, la majorité des maisons repérées et des maisons décrites dans cette étude seront probablement – un jour ou l'autre – reconnues comme éléments du patrimoine architectural du XX^{e} siècle. Dans un avenir proche, certaines œuvres feront sans doute l'objet de mesures de protection dans le cadre d'un périmètre « Pays d'art et d'histoire » ou de « Sites patrimoniaux remarquables[4] ». Les plus « remarquables » d'entre elles (pour diverses raisons) pourraient même être protégées au titre des monuments historiques. La mise en évidence du potentiel patrimonial offert par les maisons repérées et décrites dans cette étude doit nourrir une réflexion sur le devenir de ce type d'œuvres. Ainsi, peut-être sera-t-il possible de ne pas voir se reproduire les destructions qui, depuis les années 1960, ont anéanti de nombreuses maisons intéressantes datant de la période 1870-1950.

Notes

[1] Voir l'annexe 8 : *Les résidences principales construites de 1949 à 1974 sur le territoire de CAM par type de logement.*
[2] Voir l'annexe 9 : *Notice sur la recherche des permis de construire.*
[3] Voir l'annexe 10 : *Les principaux critères étudiables des maisons singulières*.
[4] Créé par la loi du 7 juillet 2016, le classement « Site patrimonial remarquable » se substitue aux Secteurs sauvegardés, aux Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et aux Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).

Annexe 1

Annexe - Indications bibliographiques

Ouvrages de référence récents

Raphaëlle Saint-Pierre, *Villas 50 en France*, préface de Claude Parent, Paris, éditions Norma, 2005, 224 p.
Raphaëlle Saint-Pierre, *Villas 60 - 70 en France*, préface de Dominique Amouroux, Paris, éditions Norma, 2013, 317 p.
Monique Eleb, Lionel Engrand, *La Maison des Français, discours, imaginaires, modèles (1918-1970)*, Bruxelles, Madaga, 2020, 288 p.
Hervé Marchal, Jean-Marc Stébé, *Le pavillon, une passion française*, Paris, Presses universitaires françaises, 2023, 273 p.
NB : ces études comportent des bibliographies très fournies.

Principales publications citées dans la synthèse et les dossiers de l'étude

Pierre Estienne, « La banlieue de Clermont-Ferrand, étude sur l'évolution de l'espace urbain », *Revue d'Auvergne*, volume 84, n° 442, 1970, p. 257 à 335.
Le Logement dans la région clermontoise, n. d., n. p., 1971 (bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne métropole, cote A 13 668).
Votre maison en Auvergne, Direction départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme, 1978, 64 pages (bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne métropole, A 11965 bis).
Michel Mangematin *et alli*, *Lieux d'être*, Paris, Archibooks - Sautereau éditeur, 2011, 152 pages.
Bénédicte Renaud, *Les villes en Auvergne, fragments choisis*, Cahiers de l'Inventaire n° 109, Lyon, éditions Lieux dits - Service régional de l'Inventaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, 2014, 176 pages.
Christophe Laurent, *Études pour le label Patrimoine du XX^{e} siècle en Auvergne*, Maison de l'architecture Auvergne - Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne, 2019, 386 pages.
Christophe Laurent, « La villa Rayssiguier, fonctions et géométrie », *VMF*, n° 313 (spécial Puy-de-Dôme), janvier-février 2024, p. 46 à 51.

Illustrations

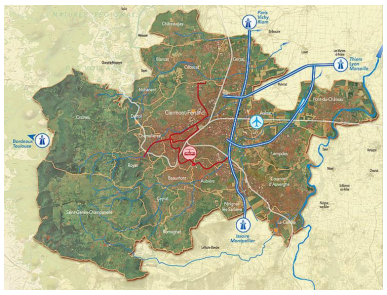

Le territoire de Clermont Auvergne Métropole
Repro. Christophe Laurent,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20206300254NUCA

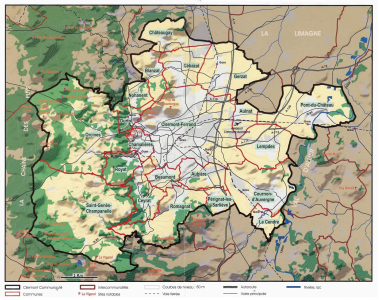

Le territoire de Clermont Auvergne métropole, carte publiée dans Clermont communauté en chiffres, édition 2003, 156 p.
Repro. Christophe Laurent
IVR84_20246302637NUCA

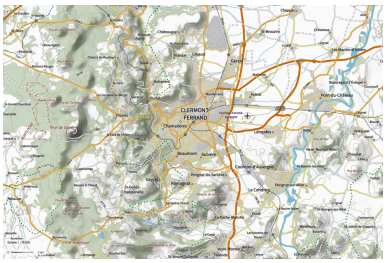

La région de Clermont-Ferrand, carte géographique, Géoportail, 2024.
Repro. Christophe Laurent,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20246302638NUCA

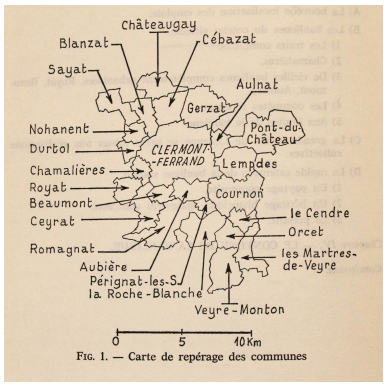

Fig. 1. — Carte de repérage des communes

Pierre Estienne, « Les communes de l'agglomération clermontoise », carte extraite de la Revue d'Auvergne, volume 84, n° 442, 1970.
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Pierre Estienne
IVR84_20246302639NUCA

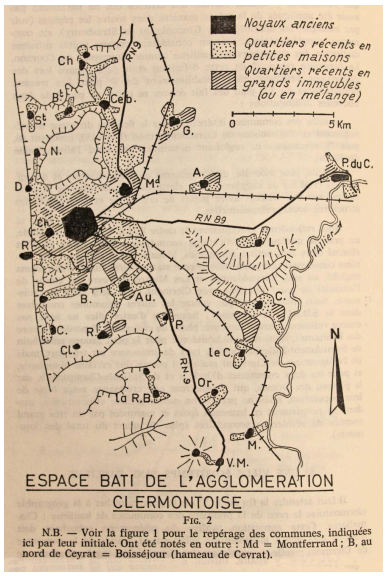

Fig. 2
N.B. — Voir la figure 1 pour le repérage des communes, indiquées ici par leur initiale. Ont été notés en outre : Md = Montferrand ; B, au nord de Ceyrat = Boisséjour (hameau de Ceyrat).

Pierre Estienne, « Espace bâti de l'agglomération clermontoise », carte extraite de la Revue d'Auvergne, volume 84, n° 442, 1970.
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Pierre Estienne
IVR84_20246302640NUCA

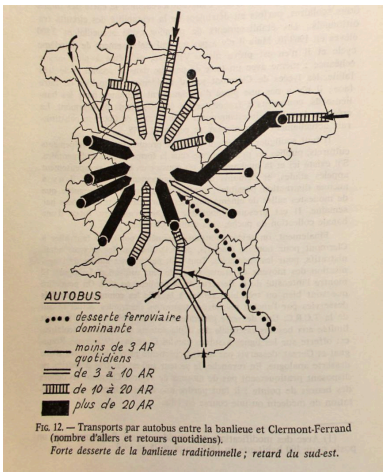

Fig. 12. — Transports par autobus entre la banlieue et Clermont-Ferrand (nombre d'allers et retours quotidiens).
Forte desserte de la banlieue traditionnelle ; retard du sud-est.

Pierre Estienne, « Les transports par autobus entre la banlieue et Clermont-Ferrand », carte extraite de la Revue d'Auvergne, volume 84, n° 442, 1970.
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Pierre Estienne
IVR84_20246302641NUCA

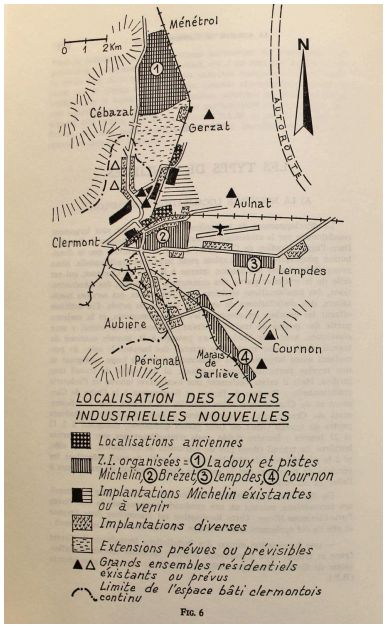

Pierre Estienne, « Localisation des zones industrielles nouvelles », carte extraite de la Revue d'Auvergne, volume 84, n° 442, 1970.
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Pierre Estienne
IVR84_20246302642NUCA

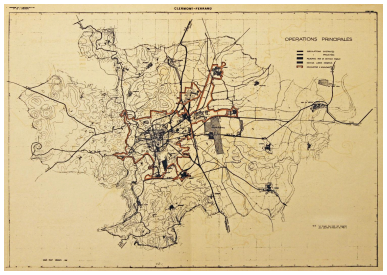

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan d'ensemble du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, 1953 (avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333.
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Roger Puget
IVR84_20246302643NUCA

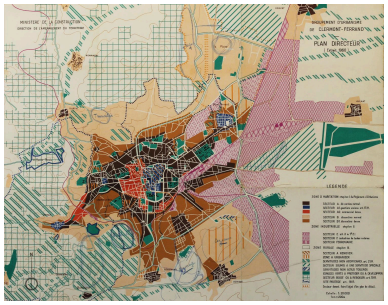

Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, Plan directeur, extrait 1960, (Archives départementales du Puy-de-Dôme, 2357 W 3).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20246302644NUCA

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, légende du plan (Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Roger Puget
IVR84_20246302645NUCA

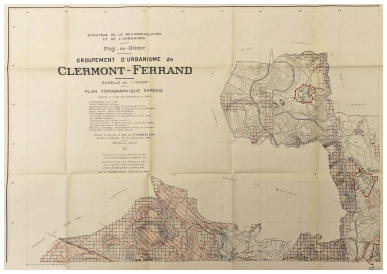

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 1re feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333.
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Roger Puget
IVR84_20246302646NUCA

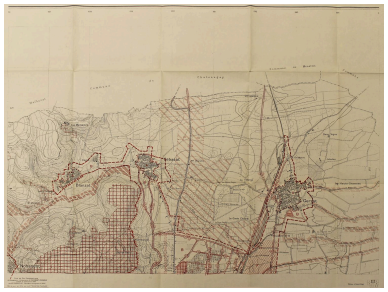

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 2e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333.
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Roger Puget
IVR84_20246302647NUCA

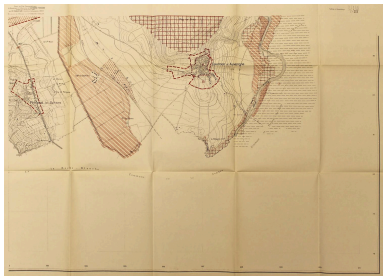

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 8e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333. Repro. Christophe Laurent, Phot. Christophe Laurent, Autr. Roger Puget IVR84_20246302653NUCA

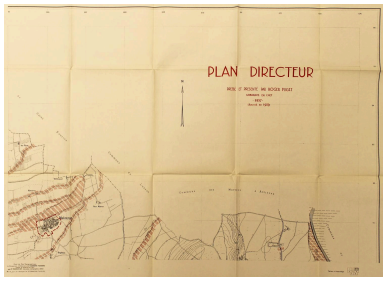

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 3e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333. Repro. Christophe Laurent, Autr. Roger Puget IVR84_20246302648NUCA

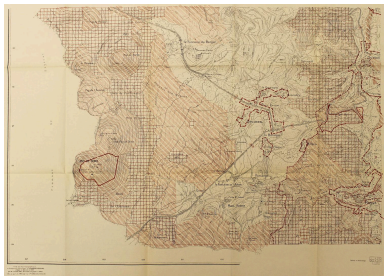

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 4e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333. Repro. Christophe Laurent, Autr. Roger Puget IVR84_20246302649NUCA

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 5e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333. Repro. Christophe Laurent, Autr. Roger Puget IVR84_20246302650NUCA

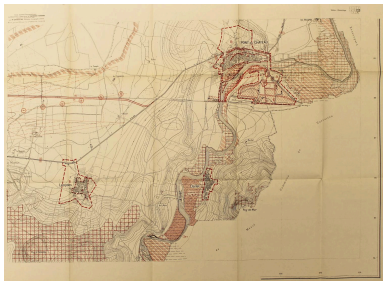

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 6e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333. Repro. Christophe Laurent, Autr. Roger Puget IVR84_20246302651NUCA

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 7e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333. Repro. Christophe Laurent, Autr. Roger Puget IVR84_20246302652NUCA

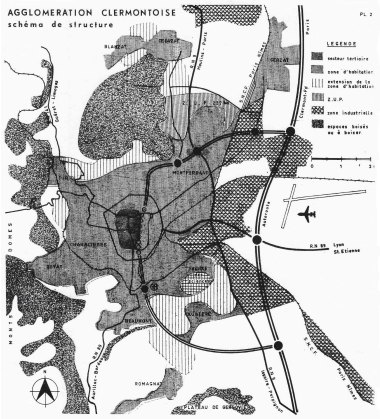

André Benne, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Schéma de structure de l'agglomération clermontoise, 1966 (Archives municipales de Beaumont, 13 W 99).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. André Benne
IVR84_20246302654NUCA

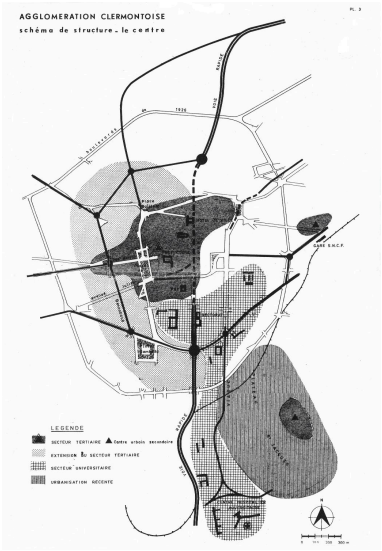

André Benne, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Schéma de structure de l'agglomération clermontoise, le Centre, 1966 (Archives municipales de Beaumont, 13 W 99).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. André Benne
IVR84_20246302655NUCA

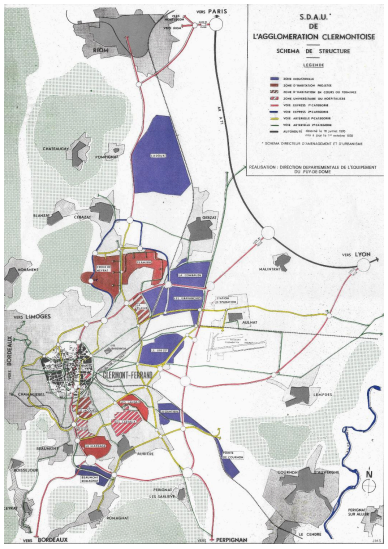

SDAU [schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme] de l'agglomération clermontoise, schéma de structure, projet, version de 1970, avec notamment la représentation en gris clair de l'étalement urbain récent, Direction départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme (Archives municipales de Beaumont, 13 W 100).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20246302656NUCA

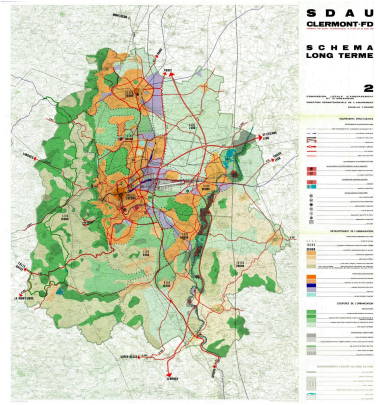

SDAU de Clermont-Ferrand, schéma à long terme, approuvé le 24 mars 1977, avec notamment les zones d'urbanisation agglomérée et d'urbanisation diffuse, Direction départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme.
Repro. Christophe Laurent,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20246302657NUCA

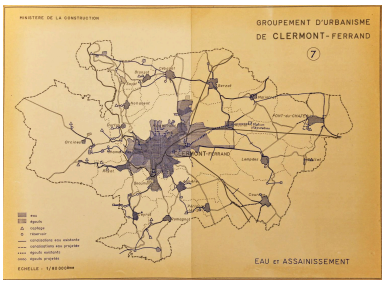

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957, carte des zones possédant des réseaux d'eau potable et d'égouts, extrait du rapport de présentation du plan (Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. Roger Puget
IVR84_20246302658NUCA

Arsène Boulay, « Pour une extension harmonieuse et une gestion supportable », extrait de Romagnat, le plan d'occupation des sols, brochure de présentation, Direction départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme, commune de Romagnat, septembre 1980, p. 1 (bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne métropole, A 75193).

Repro. Christophe Laurent
IVR84_20246302659NUCA

L'éclectisme architectural des maisons de la région clermontoise critiqué en 1978 dans une brochure de la Direction départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme (Votre maison en Auvergne, 64 pages, extrait p. 32., bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne métropole, A 11965 bis).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20246302662NUCA

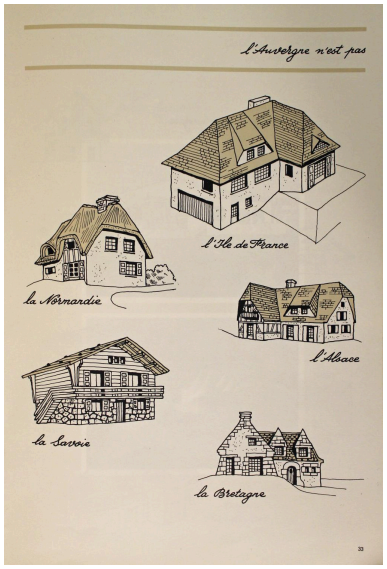

L'éclectisme architectural des maisons de la région clermontoise critiqué en 1978 dans une brochure de la Direction départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme (Votre maison en Auvergne, 64 pages, extrait p. 33, bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne métropole, A 11965 bis).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20246302663NUCA

L'éclectisme architectural des maisons de la région clermontoise critiqué en 1978 dans une brochure de la Direction départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme (Votre maison en Auvergne, 64 pages, extrait p. 34, bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne métropole, A 11965 bis). La maison reproduite en bas de la page se trouve sur la commune de Sayat (5 route de Nohanent). Construite pour lui-même par un entrepreneur de maçonnerie, elle pourrait remporter la palme de l'exotisme ! Ses quatre toits coniques imitent les « Trulli », maisons traditionnelles des Pouilles (la région de naissance du commanditaire).
Repro. Christophe Laurent,
Autr. auteur inconnu
IVR84_20246302664NUCA

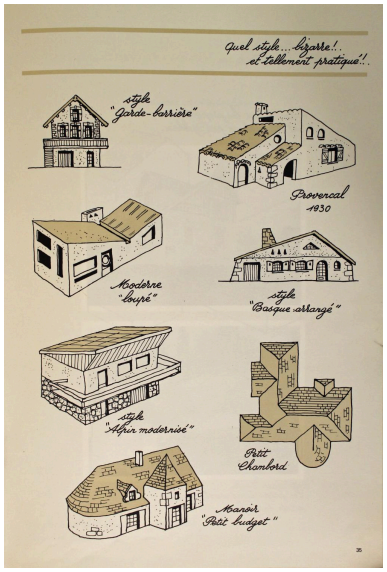

Vue générale
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302474NUCA

Le hameau des Mauvaises, commune de Blanzat, en novembre 2024. Le hameau offre un environnement très naturel et une vue dominante vers la Limagne, le centre de Blanzat, le Forez. Avec ses bois et sa parcelle viticole en friche ponctuée d'une tonne ruinée, ce site est caractéristique

L'éclectisme architectural des maisons de la région clermontoise critiqué en 1978 dans une brochure de la Direction départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme (Votre maison en Auvergne, 64 pages, extrait p. 35, bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne métropole, A 11965 bis). Repro. Christophe Laurent, Autr. auteur inconnu
IVR84_20246302665NUCA

Le centre de Blanzat en novembre 2024, avec le bourg ancien et l'étalement périurbain où se mêlent les pavillons et les petits immeubles. À l'arrière plan, à droite, se trouve le plateau du Caire, qui fait partie d'une zone naturelle protégée de l'urbanisation.
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20246302660NUCA

des coteaux de l'escarpement bordier du plateau des Dômes.
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20246302661NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :
Les maisons mono-familiales singulières de 1945 à 1975 (IA63002911)
Modernisation et mutations de l'Auvergne, 1945-1985 : dix réalisations architecturales et urbaines emblématiques sur le territoire auvergnat (4 départements). 2021-2023 (IA63002684)

Auteur(s) du dossier : Christophe Laurent
Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Clermont-Auvergne-Métropole

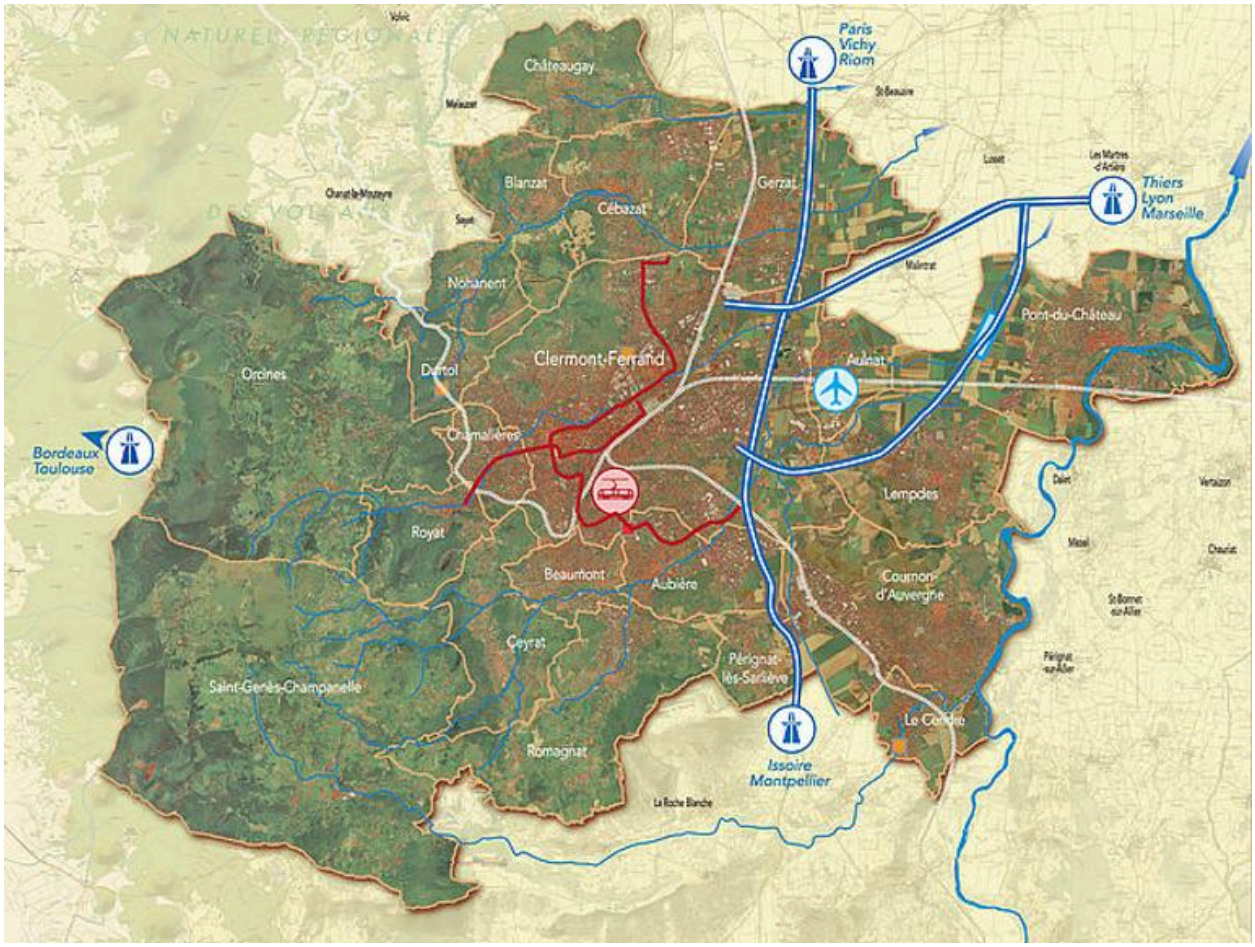

Le territoire de Clermont Auvergne Métropole

IVR84_20206300254NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : auteur inconnu
© Clermont-Auvergne-Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

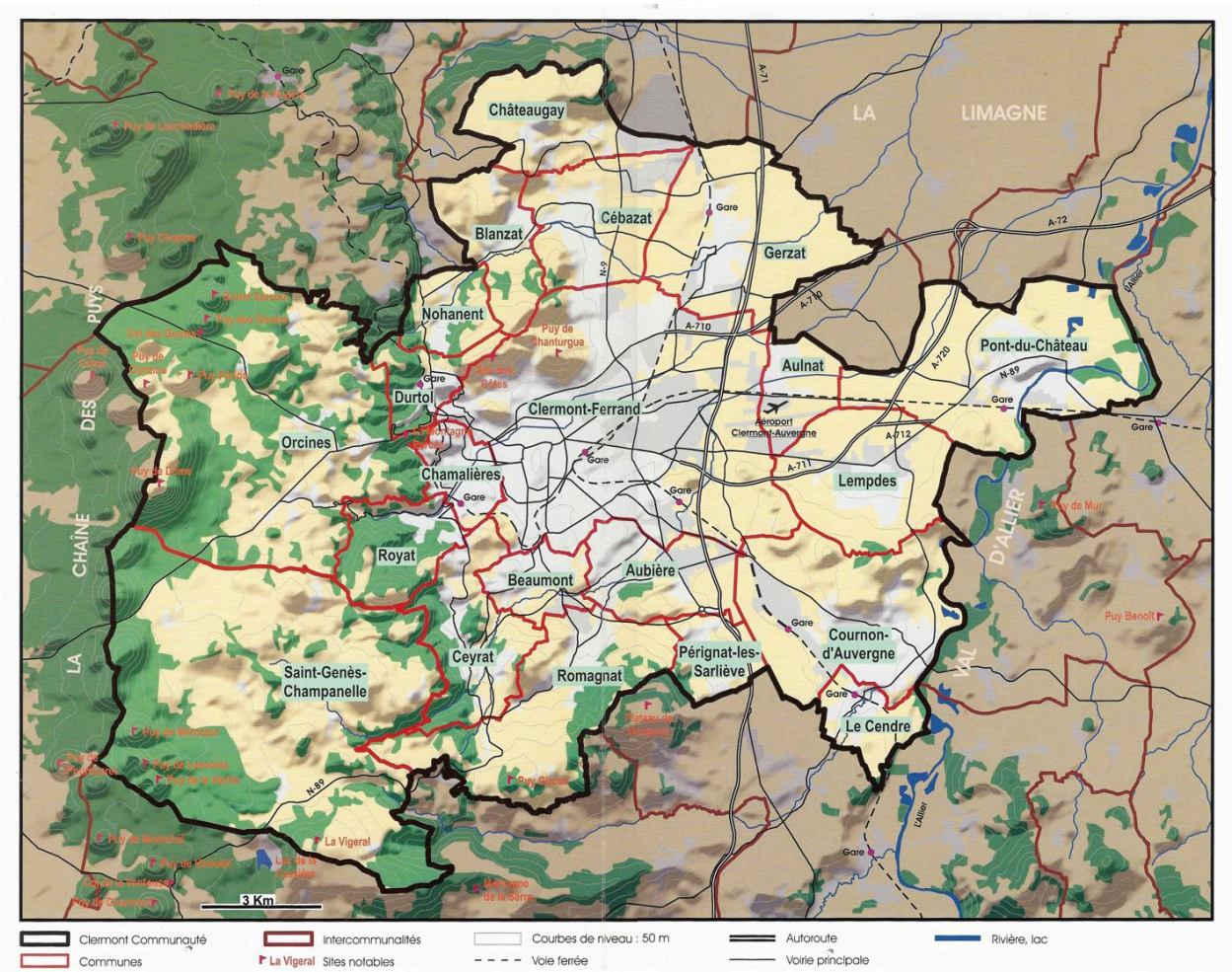

Le territoire de Clermont Auvergne métropole, carte publiée dans Clermont communauté en chiffres, édition 2003, 156 p.

IVR84_20246302637NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Date de prise de vue : 2024
© Clermont-Auvergne-Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La région de Clermont-Ferrand, carte géographique, Géoportail, 2024.

IVR84_20246302638NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : auteur inconnu
Date de prise de vue : 2024
© IGN
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

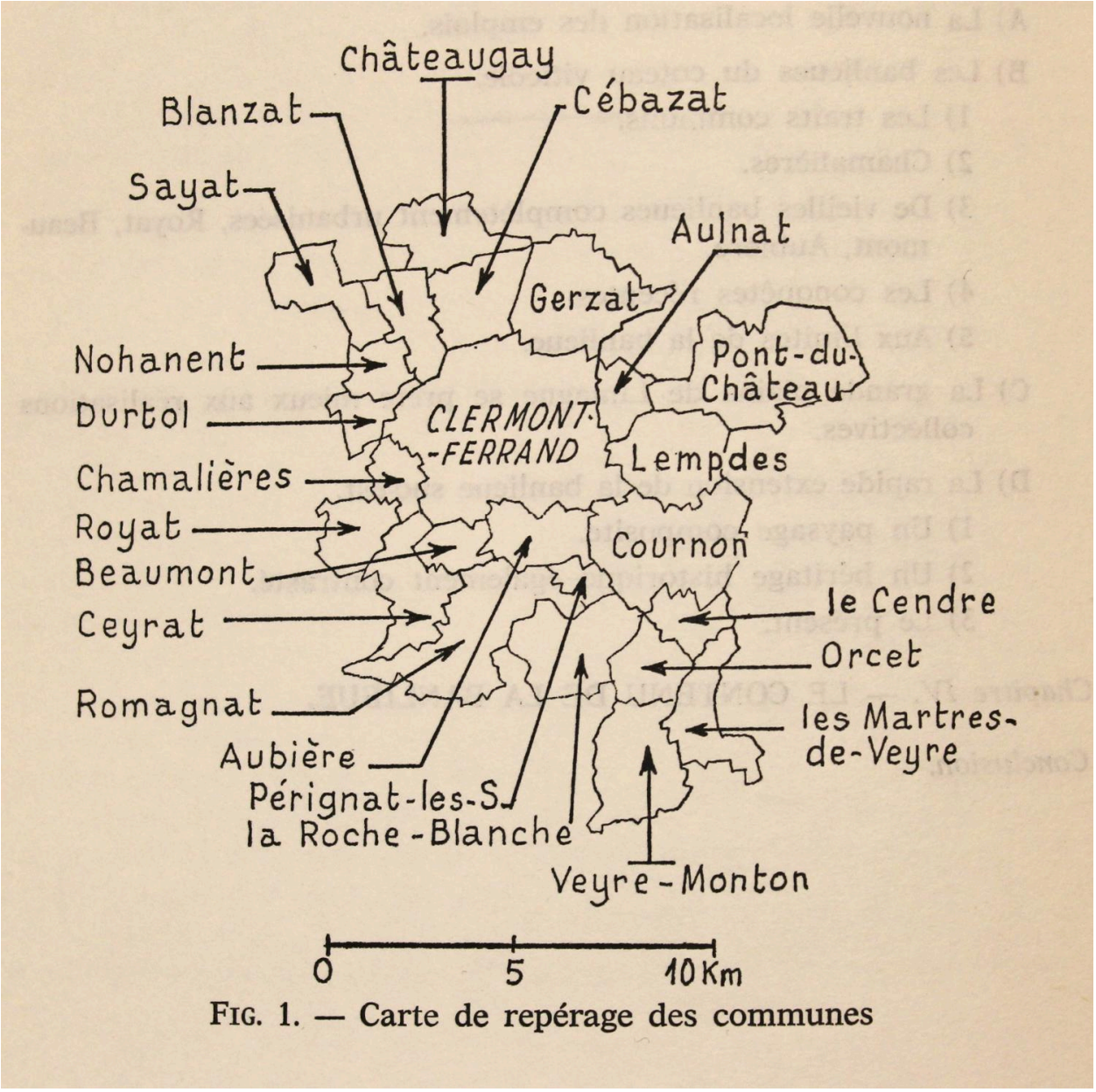

FIG. 1. — Carte de repérage des communes

Pierre Estienne, « Les communes de l'agglomération clermontoise », carte extraite de la Revue d'Auvergne, volume 84, n° 442, 1970.

IVR84_20246302639NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Pierre Estienne
Date de prise de vue : 2024
© Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

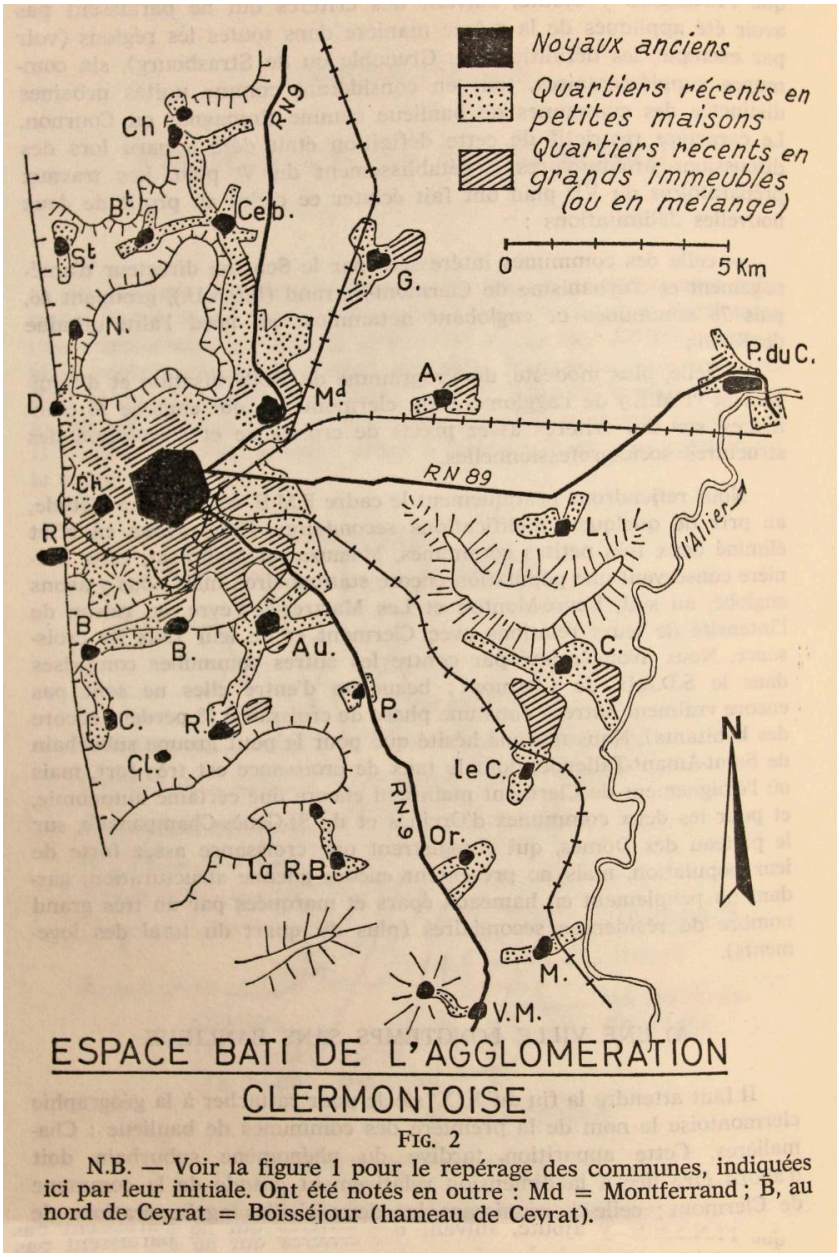

ESPACE BATI DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE

FIG. 2

N.B. — Voir la figure 1 pour le repérage des communes, indiquées ici par leur initiale. Ont été notés en outre : Md = Montferrand ; B, au nord de Ceyrat = Boisséjour (hameau de Ceyrat).

Pierre Estienne, « Espace bâti de l'agglomération clermontoise », carte extraite de la Revue d'Auvergne, volume 84, n° 442, 1970.

IVR84_20246302640NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Pierre Estienne
Date de prise de vue : 2024
© Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

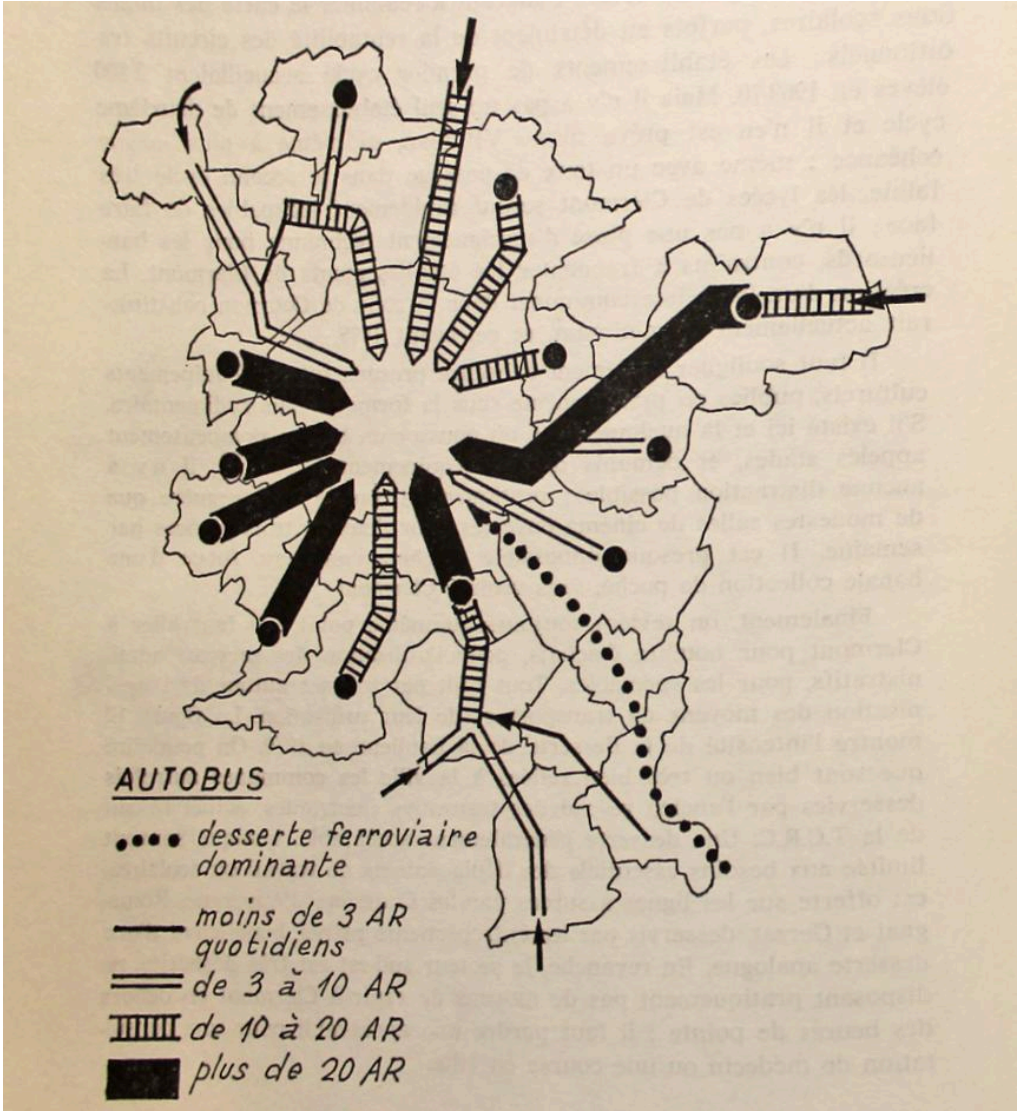

FIG. 12. — Transports par autobus entre la banlieue et Clermont-Ferrand (nombre d'allers et retours quotidiens).
Forte desserte de la banlieue traditionnelle ; retard du sud-est.

Pierre Estienne, « Les transports par autobus entre la banlieue et Clermont-Ferrand », carte extraite de la Revue d'Auvergne, volume 84, n° 442, 1970.

IVR84_20246302641NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Pierre Estienne
Date de prise de vue : 2024
© Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

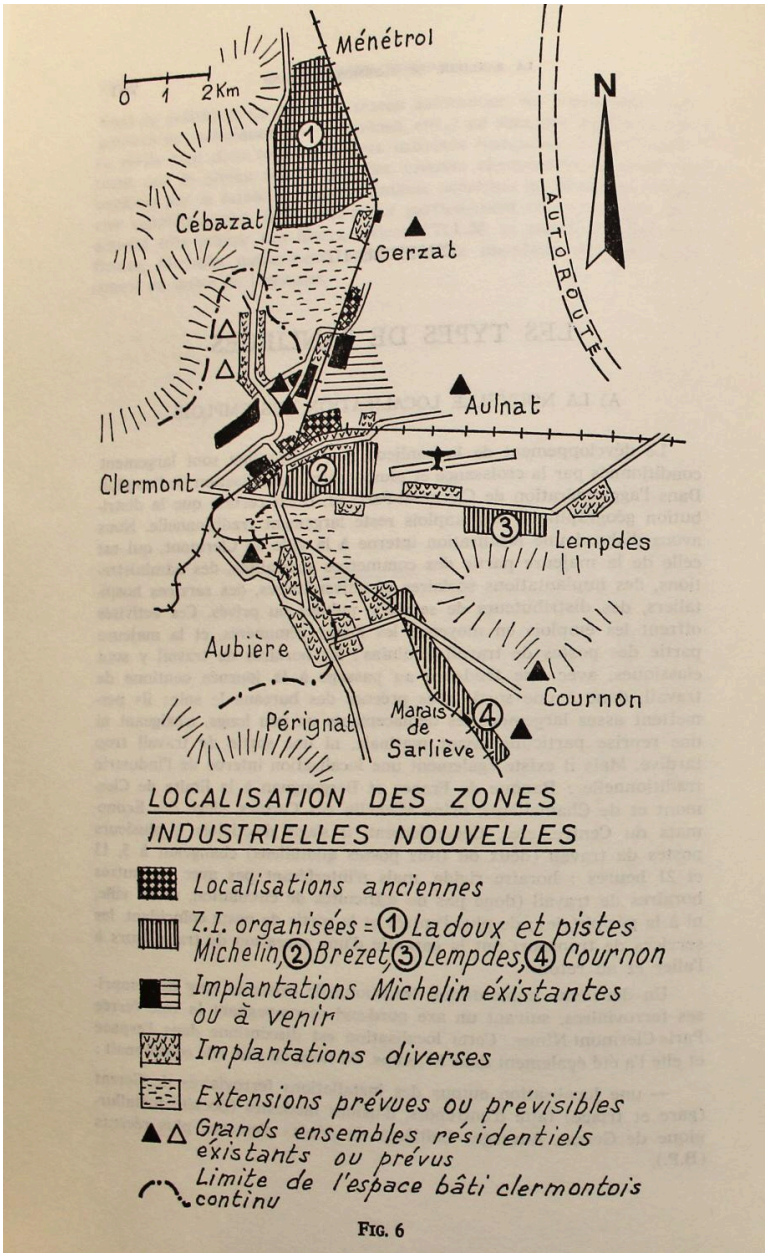

FIG. 6

Pierre Estienne, « Localisation des zones industrielles nouvelles », carte extraite de la Revue d'Auvergne, volume 84, n ° 442, 1970.

IVR84_20246302642NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Pierre Estienne
Date de prise de vue : 2024
© Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

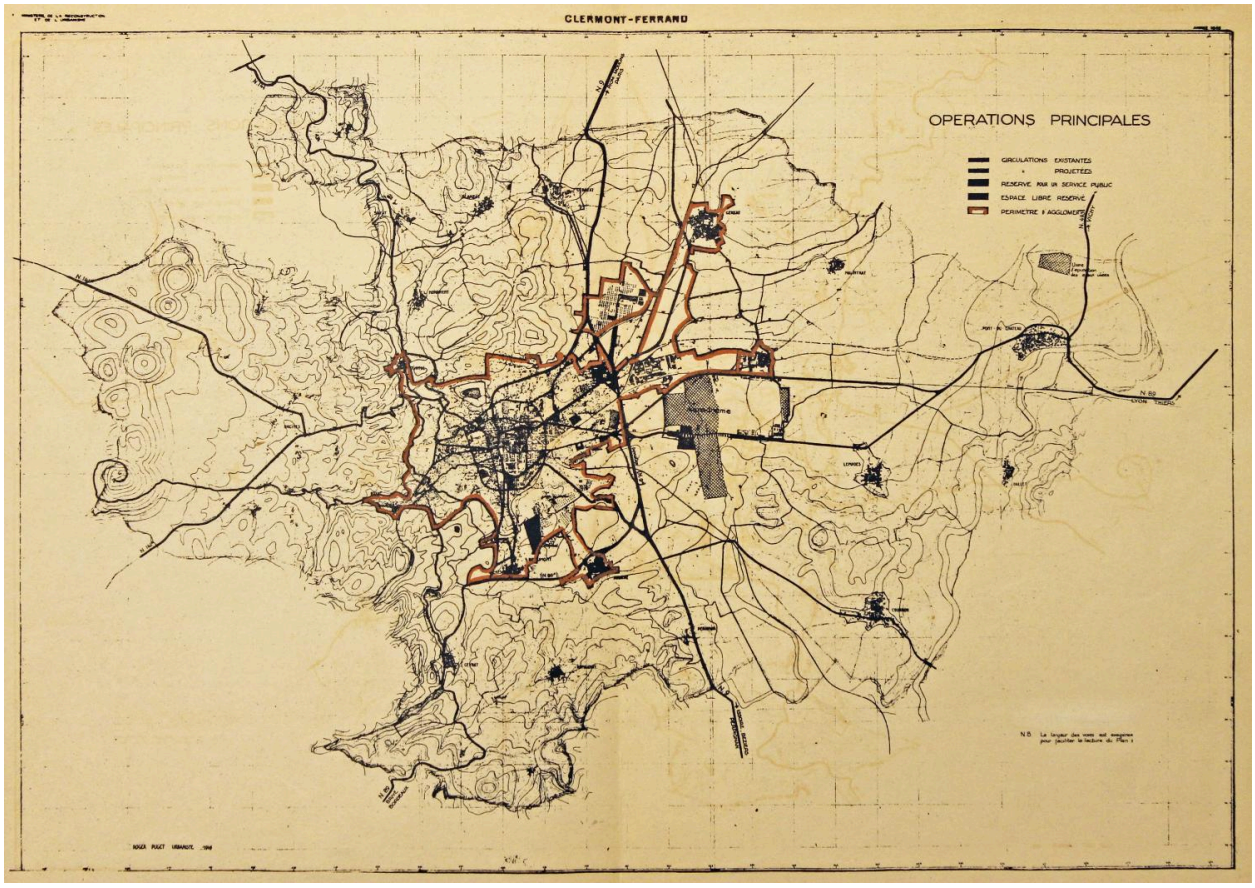

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan d’ensemble du Groupement d’urbanisme de Clermont-Ferrand, 1953 (avec notamment la délimitation du périmètre d’agglomération), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333.

IVR84_20246302643NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Roger Puget
Date de prise de vue : 2024
© Archives départementales du Puy-de-Dôme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

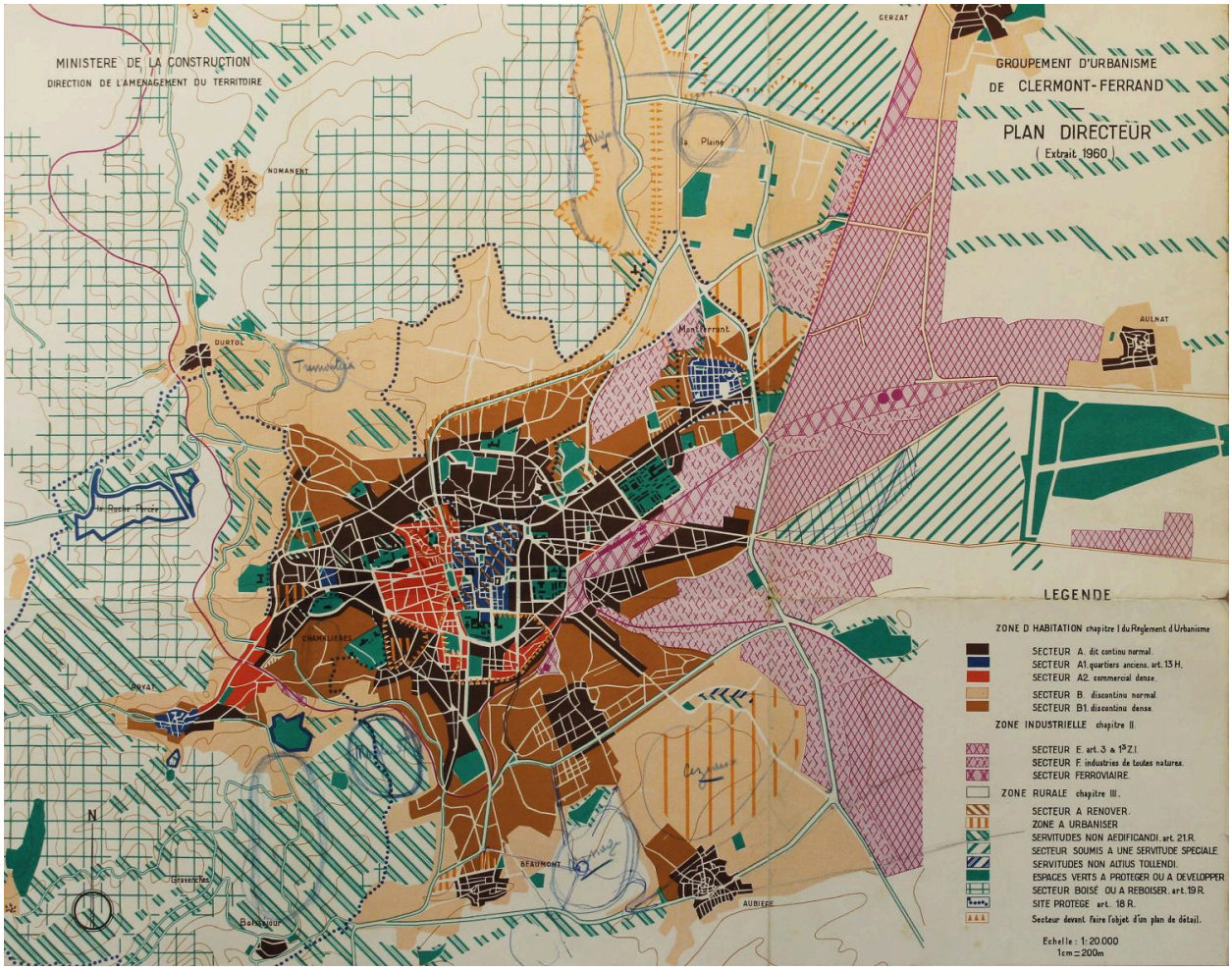

Groupement d’urbanisme de Clermont-Ferrand, Plan directeur, extrait 1960, (Archives départementales du Puy-de-Dôme, 2357 W 3).

IVR84_20246302644NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : auteur inconnu
Date de prise de vue : 2024
© Archives départementales du Puy-de-Dôme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

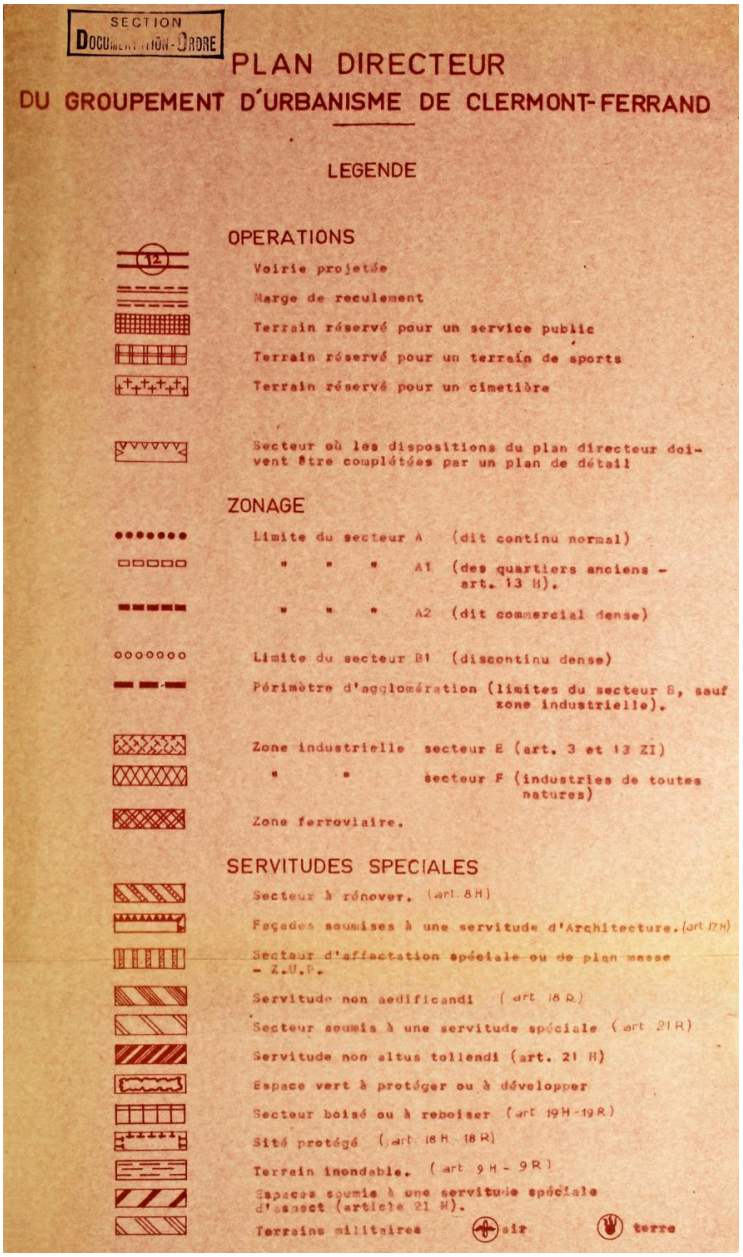

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, légende du plan (Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333).

IVR84_20246302645NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Roger Puget
Date de prise de vue : 2024
© Archives départementales du Puy-de-Dôme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

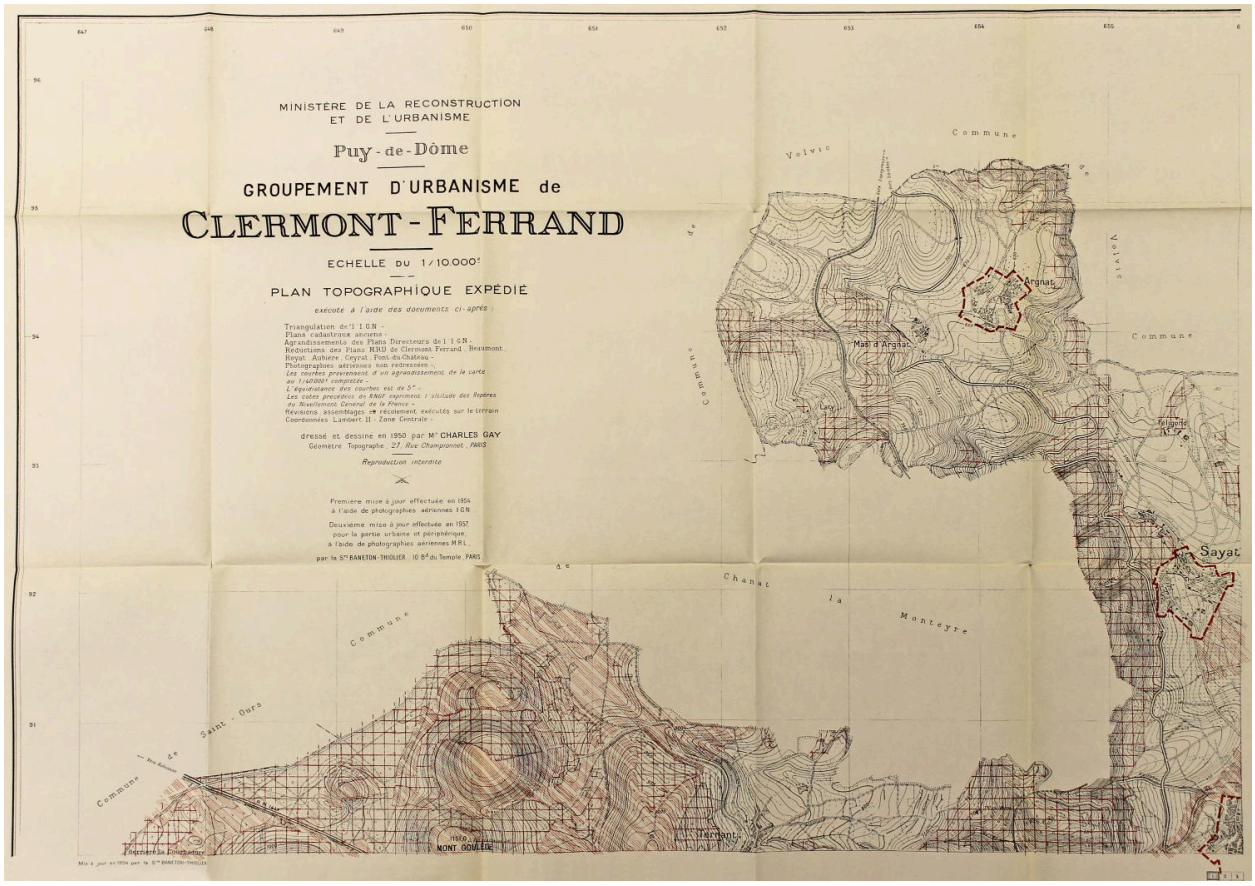

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 1re feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333.

IVR84_20246302646NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Roger Puget
Date de prise de vue : 2024
© Archives départementales du Puy-de-Dôme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

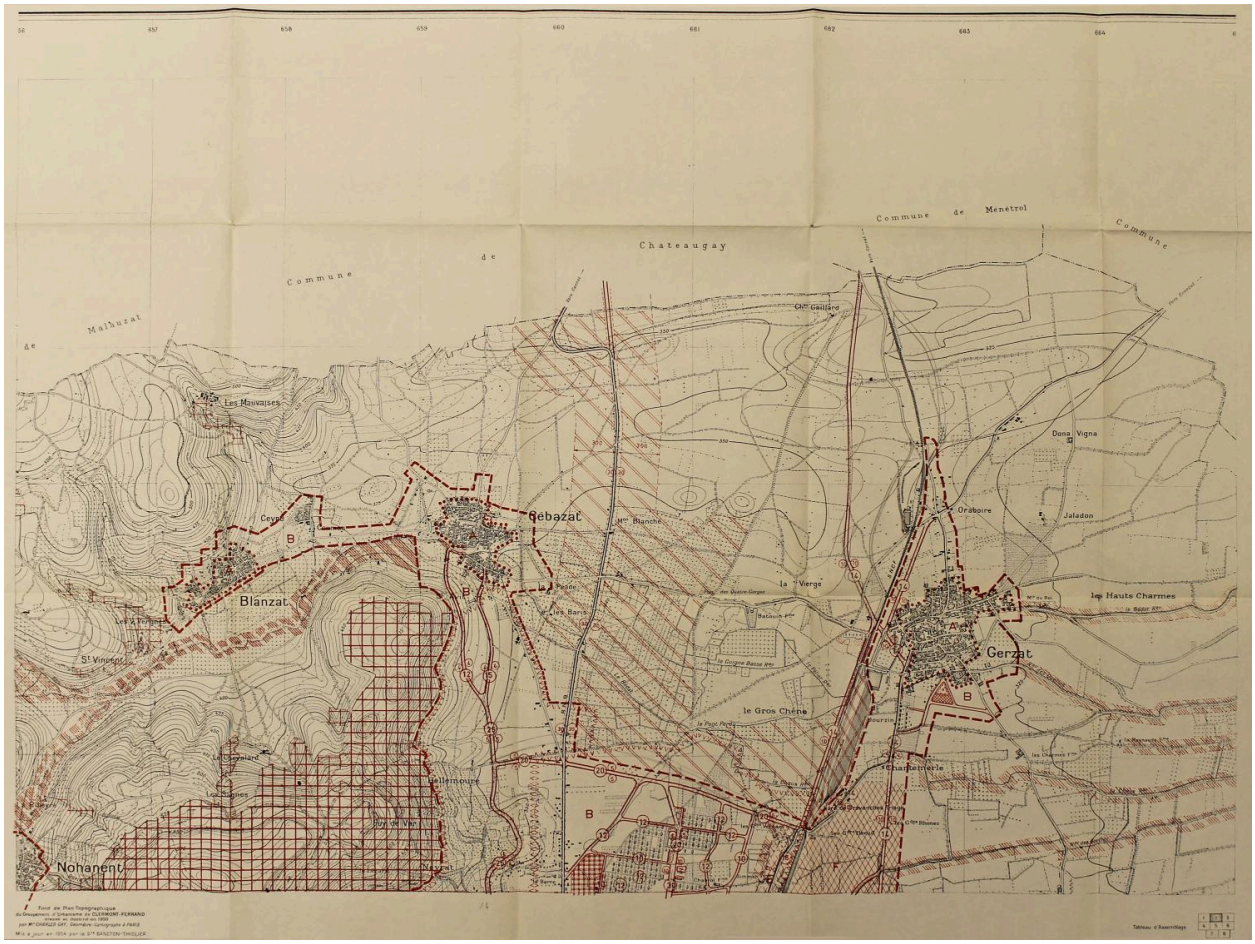

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d’urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 2e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d’agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333.

IVR84_20246302647NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Roger Puget
Date de prise de vue : 2024
© Archives départementales du Puy-de-Dôme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

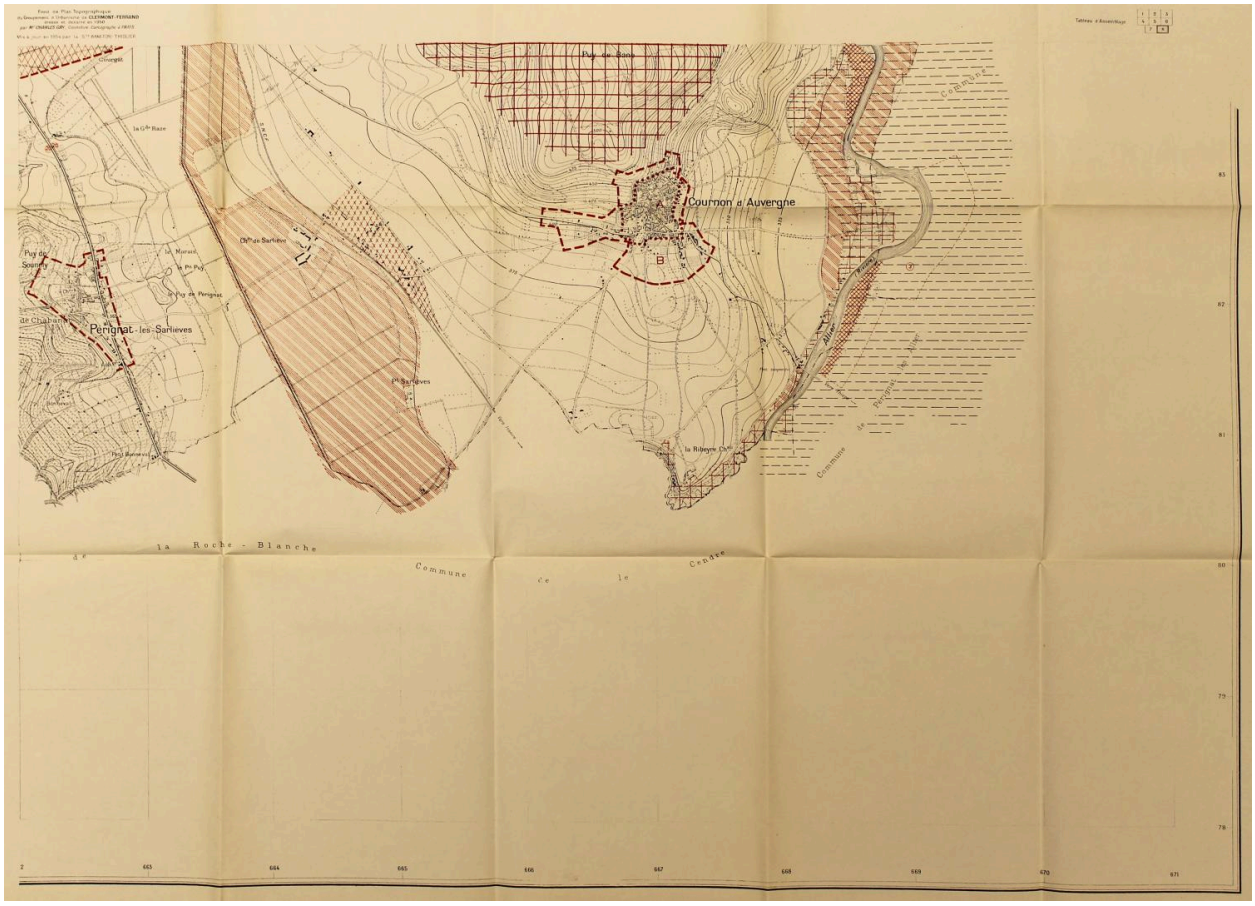

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 8e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333.

IVR84_20246302653NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent, Auteur de l'illustration : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Roger Puget
Date de prise de vue : 2024
© Archives départementales du Puy-de-Dôme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

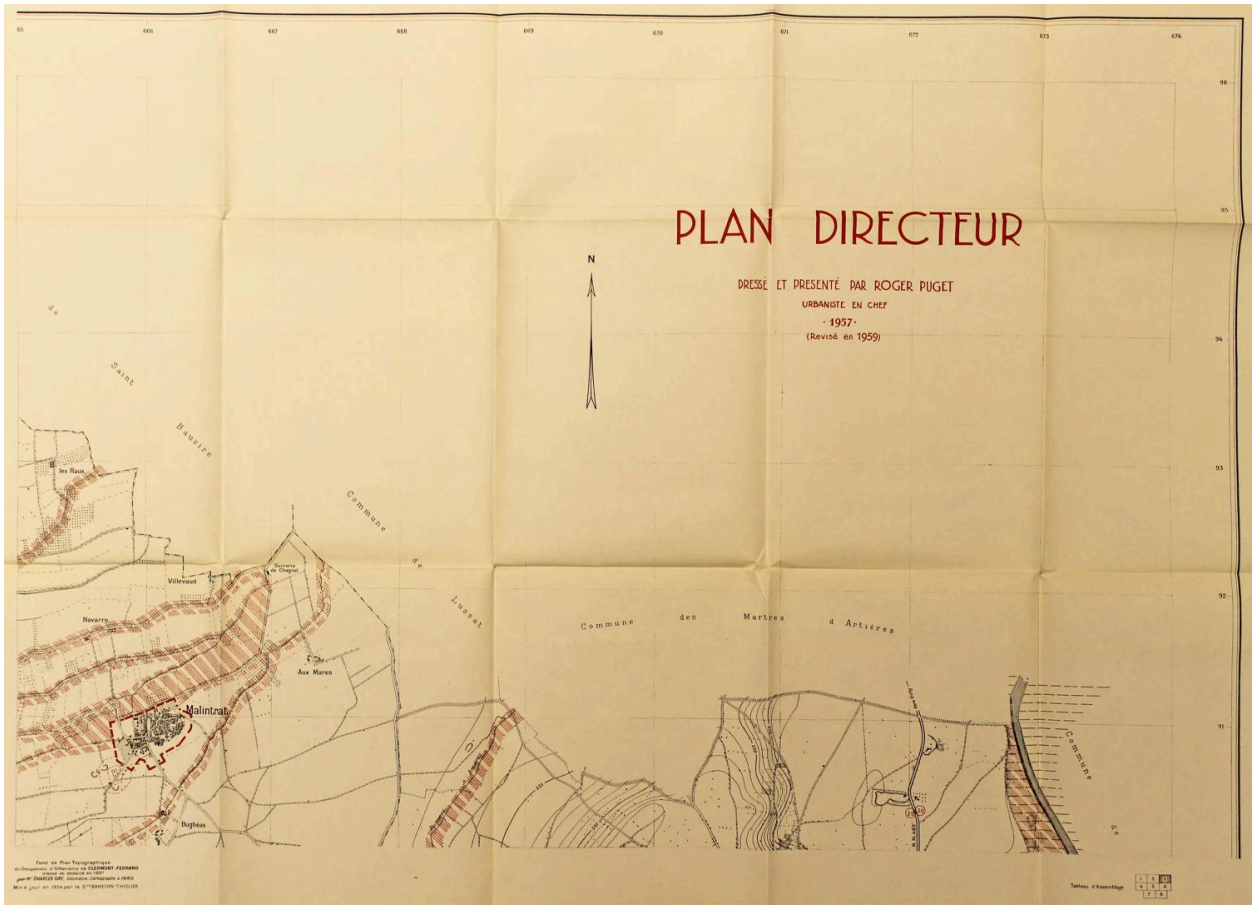

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 3e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333.

IVR84_20246302648NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Roger Puget
Date de prise de vue : 2024
© Archives départementales du Puy-de-Dôme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

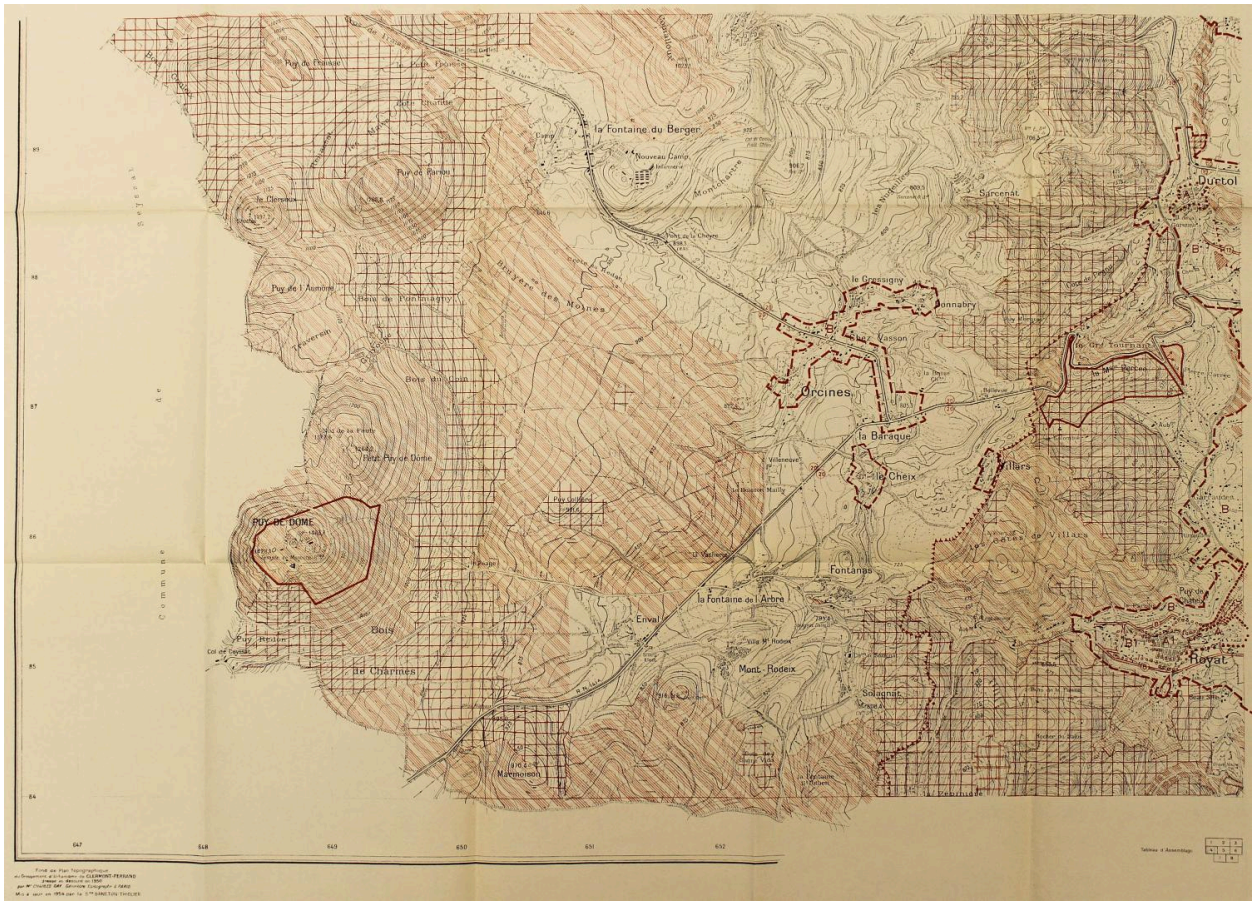

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 4e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333.

IVR84_20246302649NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Roger Puget
Date de prise de vue : 2024
© Archives départementales du Puy-de-Dôme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

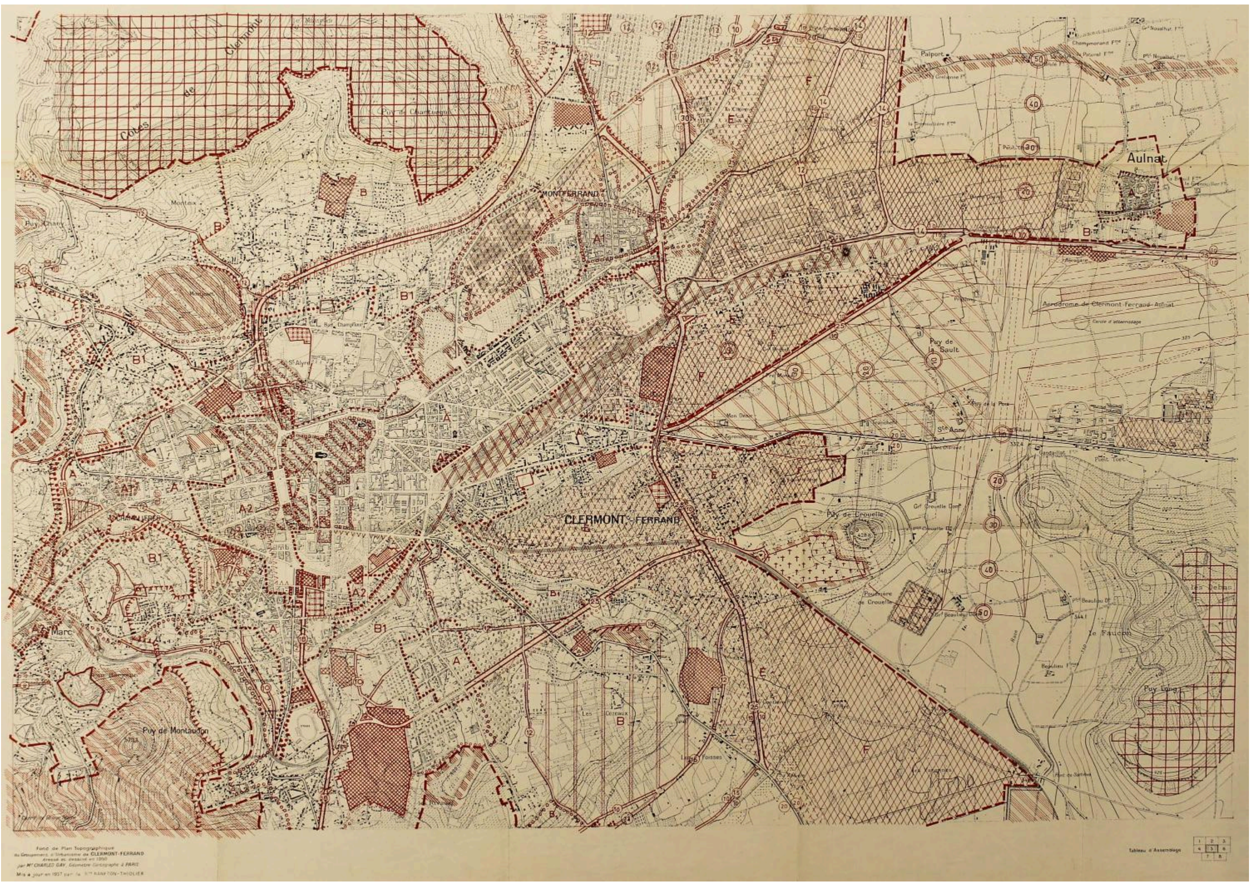

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 5e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d'agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333.

IVR84_20246302650NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Roger Puget
Date de prise de vue : 2024
© Archives départementales du Puy-de-Dôme
communication libre, reproduction soumise à autorisation

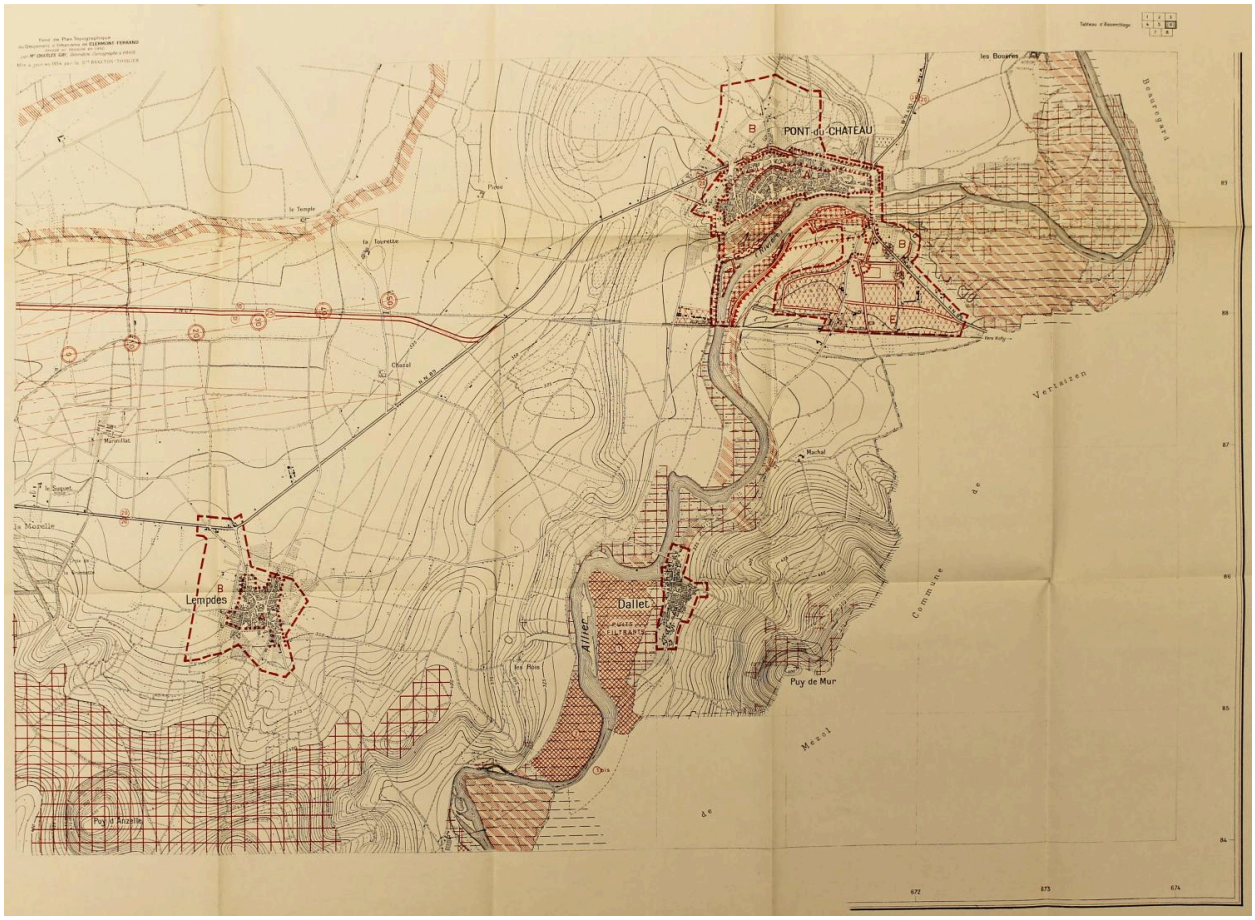

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d’urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 6e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d’agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333.

IVR84_20246302651NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Roger Puget
Date de prise de vue : 2024
© Archives départementales du Puy-de-Dôme
communication libre, reproduction soumise à autorisation

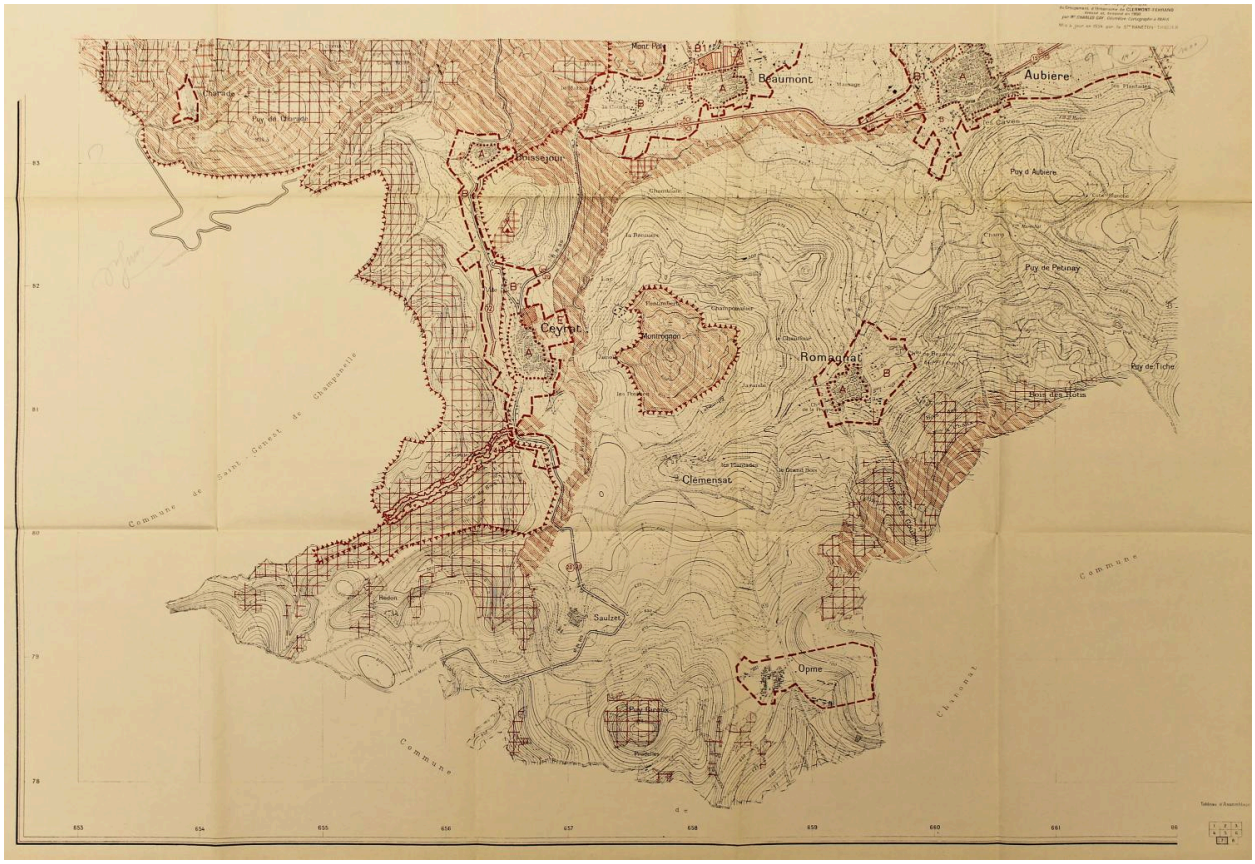

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d’urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957 (révisée en 1959), en 8 feuilles, 7e feuille, avec notamment la délimitation du périmètre d’agglomération (trait rouge discontinu), Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333.

IVR84_20246302652NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Roger Puget
Date de prise de vue : 2024
© Archives départementales du Puy-de-Dôme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

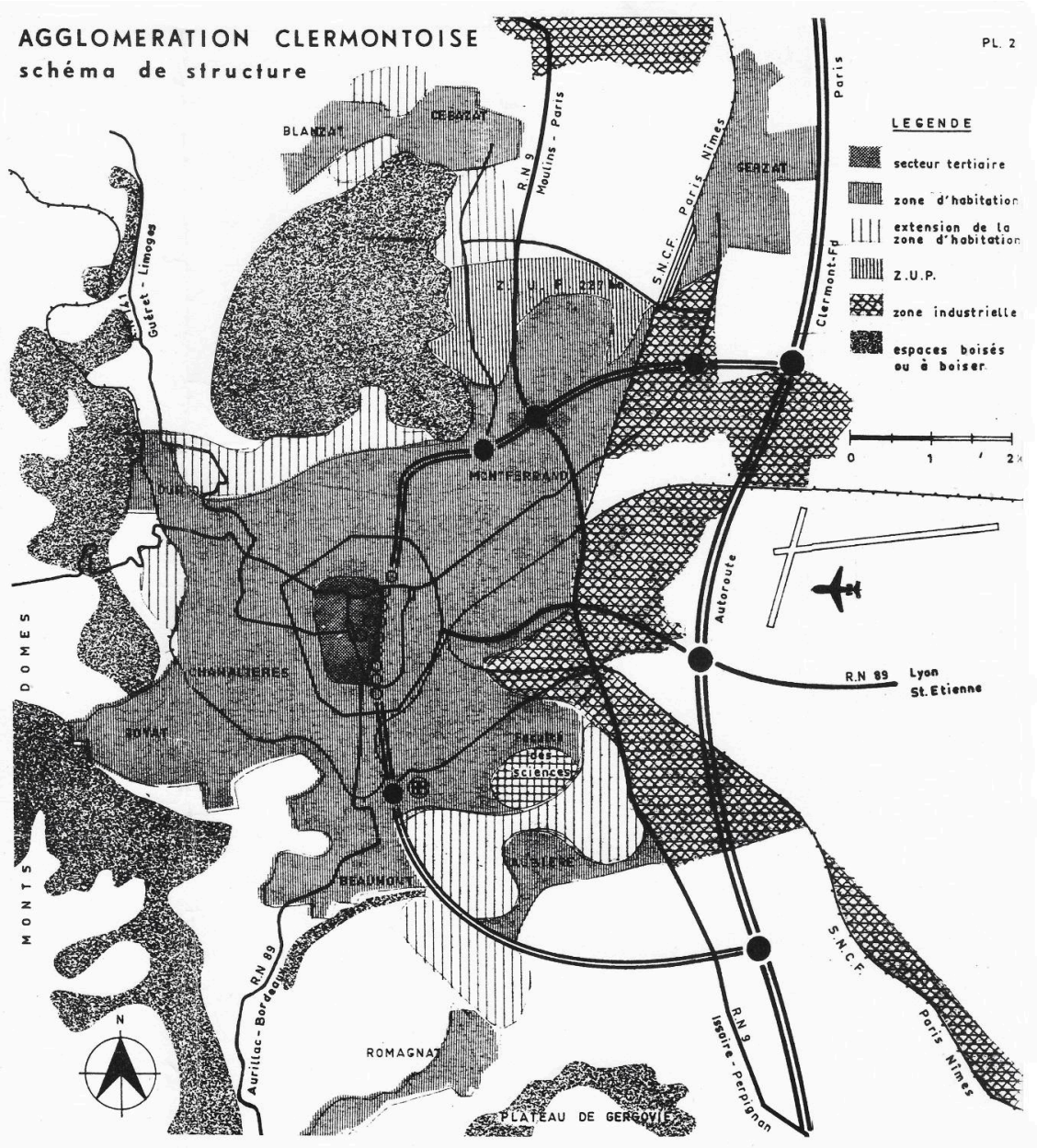

André Benne, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Schéma de structure de l'agglomération clermontoise, 1966 (Archives municipales de Beaumont, 13 W 99).

IVR84_20246302654NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : André Benne
Date de prise de vue : 2024
© Archives communales de Beaumont
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

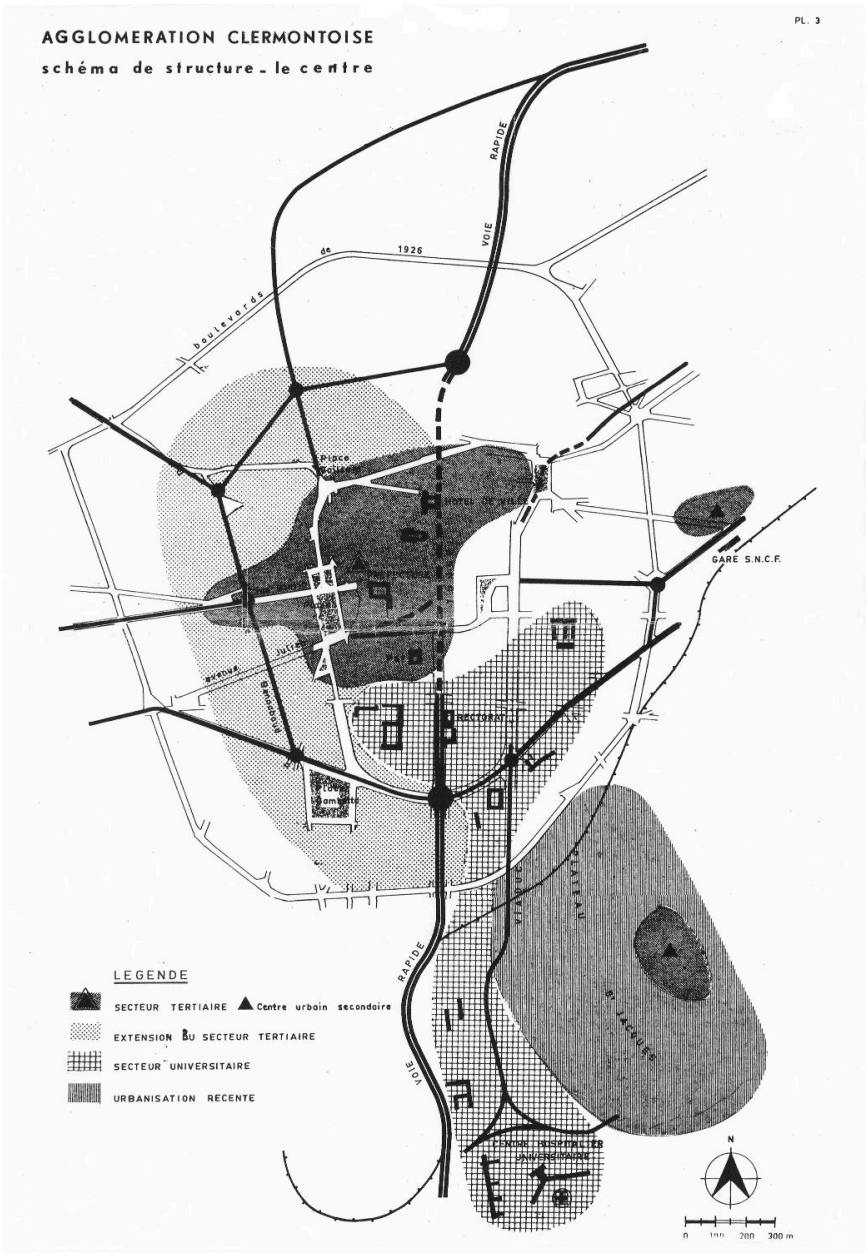

André Benne, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Schéma de structure de l’agglomération clermontoise, le Centre, 1966 (Archives municipales de Beaumont, 13 W 99).

IVR84_20246302655NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : André Benne
Date de prise de vue : 2024
© Archives communales de Beaumont
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

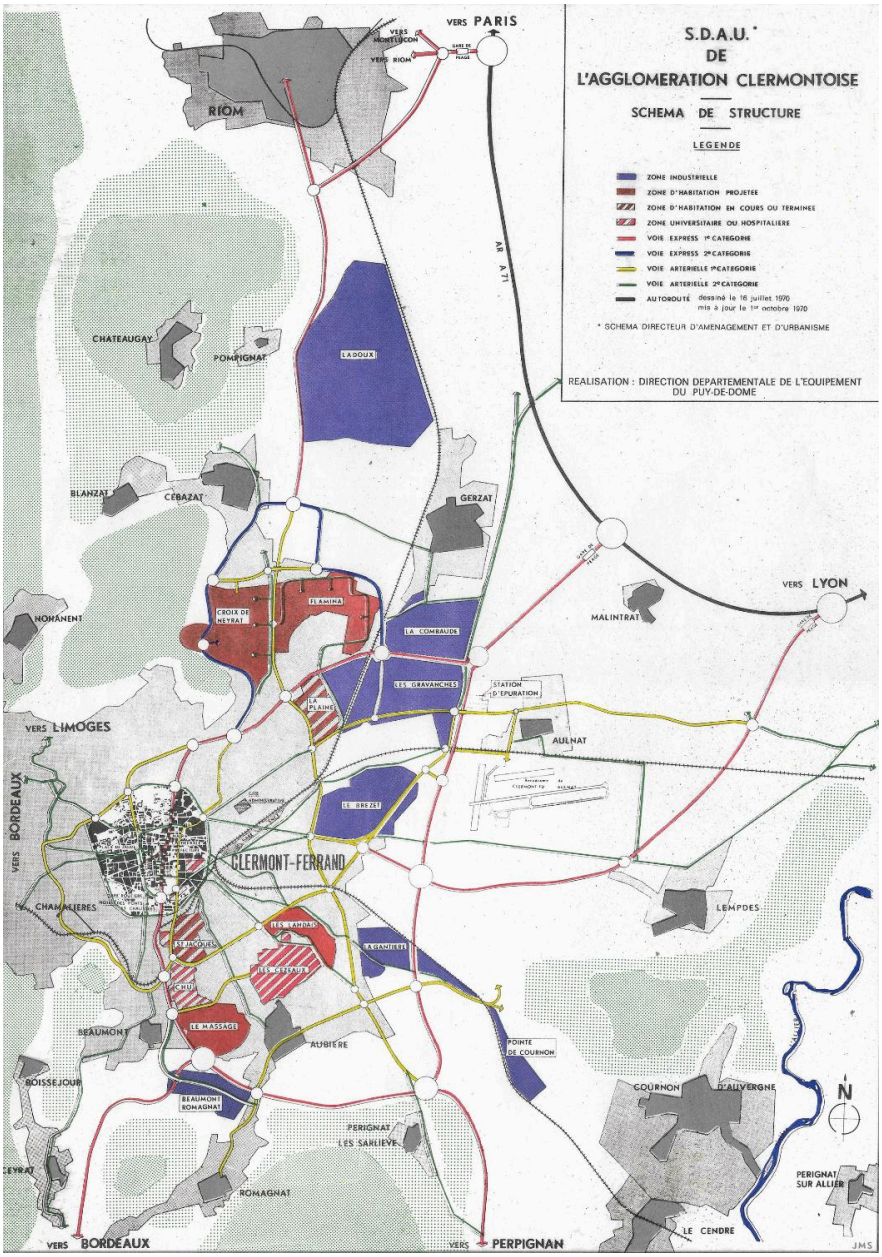

SDAU [schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme] de l'agglomération clermontoise, schéma de structure, projet, version de 1970, avec notamment la représentation en gris clair de l'étalement urbain récent, Direction départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme (Archives municipales de Beaumont, 13 W 100).

IVR84_20246302656NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : auteur inconnu
Date de prise de vue : 2024
© Archives communales de Beaumont
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

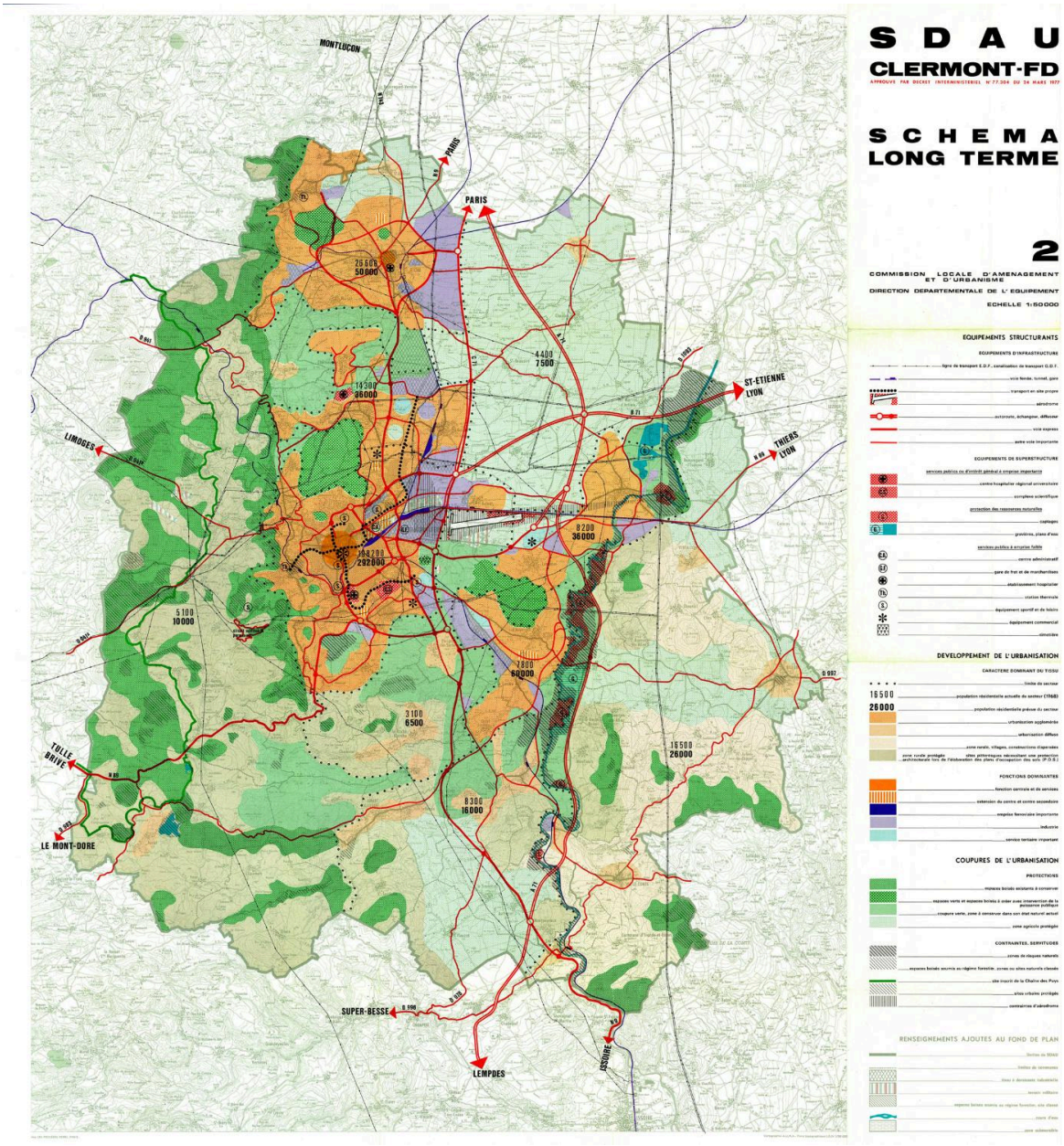

SDAU de Clermont-Ferrand, schéma à long terme, approuvé le 24 mars 1977, avec notamment les zones d'urbanisation agglomérée et d'urbanisation diffuse, Direction départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme.

IVR84_20246302657NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : auteur inconnu
Date de prise de vue : 2024
© Clermont-Auvergne-Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

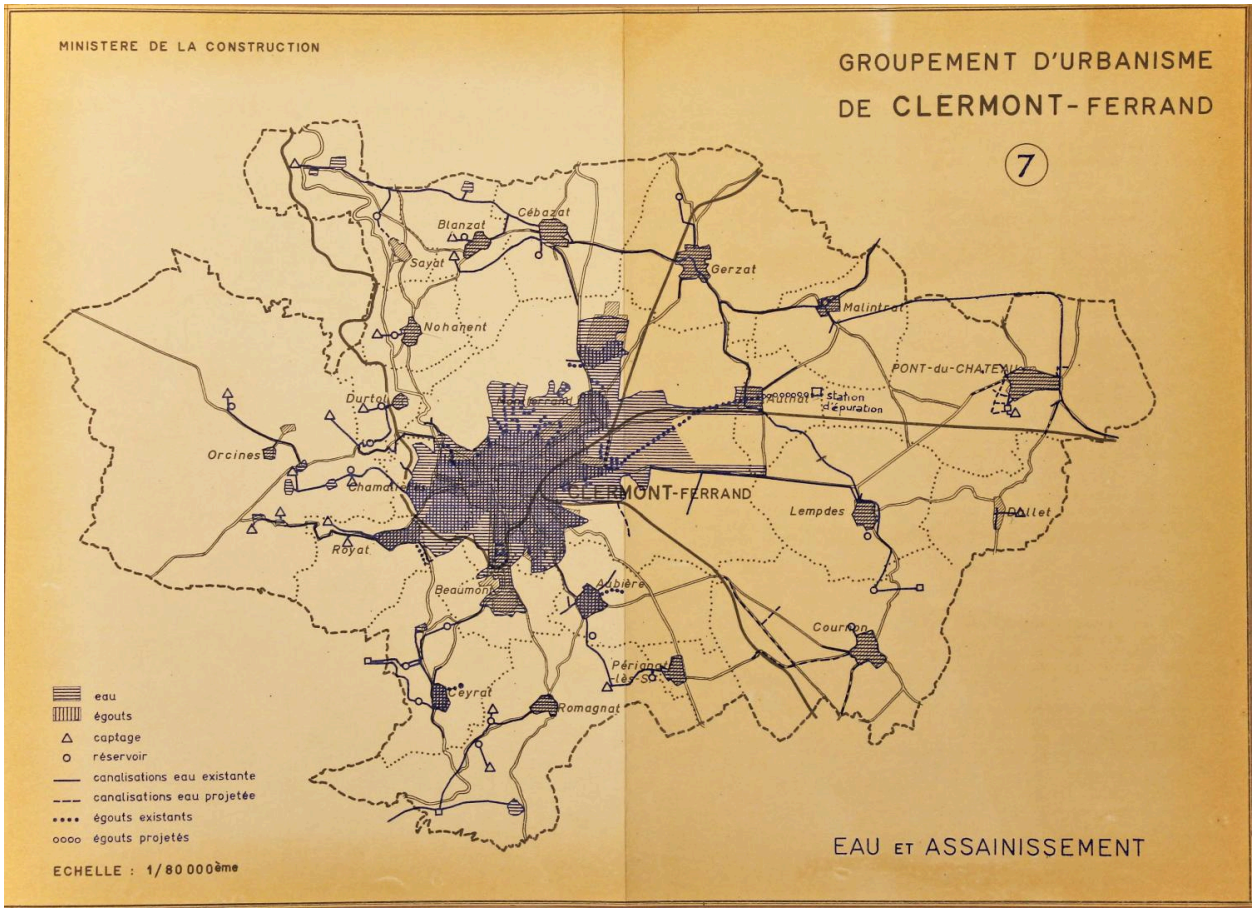

Roger Puget, urbaniste en chef, Plan directeur du Groupement d'urbanisme de Clermont-Ferrand, version de 1957, carte des zones possédant des réseaux d'eau potable et d'égouts, extrait du rapport de présentation du plan (Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1709 W 333).

IVR84_20246302658NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : Roger Puget
Date de prise de vue : 2024
© Archives départementales du Puy-de-Dôme
communication libre, reproduction soumise à autorisation

A 75193
B.M.I.U. PATRIMOINE CLERMONT

Romagnat

Le Plan d'Occupation des Sols - Septembre 1980

Pour une extension harmonieuse et une gestion supportable

A ceux qui s'interrogent «Pourquoi un POS ?», nous répondons en page 3. Aussi est-ce surtout pour ceux qui se demandent si le POS de Romagnat n'arrive pas trop tard que j'écris ces lignes.

Il est évident que, depuis 1944, notre commune a subi une importante évolution. Bien que réduite en superficie, après la cession du secteur de Bonneval à la commune de Pérignat-les-Sarliève, pour la facilité des habitants du lieu, la population globale est aujourd'hui multipliée par six.

Il y a trente six ans, pour la plupart des familles, l'activité professionnelle se poursuivait dans la tradition rurale : polyculture privilégiant la vigne au bourg et à Clémensat, élevage plus développé à Opme, Saulzet, Redon et Prat. La condition ouvrière existait cependant. Moins développée et presque essentiellement pour répondre aux offres d'emploi de la Manufacture de pneumatiques de la grande ville voisine ou, plus modestement sur le plan local, de l'entreprise des fours-à-chaux, de quelques propriétaires terriens et artisans du bâtiment. Dans un grand nombre de cas, cette condition offrait le complément indispensable à la survie d'une exploitation agricole familiale que la structure et l'équipement périmés rendaient chaque jour moins concurrentielle, donc moins rentable dans le système économique de notre pays.

Réciproquement, pour celui dont le travail à l'usine constituait l'activité principale, la possibilité de continuer à habiter la maison familiale et de maintenir en culture son jardin, quelques "cartonnées" de terre ou "œuvres" de vigne, représentait un appréciable avantage. Mais, celà exigeait aussi un effort supplémentaire que l'on aurait tort de sous-estimer.

Exceptionnelles étaient les professions libérales. Les 1 200 habitants d'alors s'en remettant notamment aux médecins, pharmaciens et dentistes des communes voisines. Par contre, le commerce et l'artisanat étaient développés et prospères à Romagnat. Pour les pignons sur rue, on comptait plus de cafés qu'aujourd'hui, deux boulangeries, deux boucheries, quatre épiceries, un marchand de chaussures et un coiffeur. Sans omettre un certain négoce forain qui s'exerçait surtout hors des murs et dont le souvenir ne saurait périr si vite, puisqu'avec les articles de bazar ou de pélerinage et les chapeaux d'été, il concernait la cacahuète.

Il y avait également plusieurs maîtres-maçons, plâtriers, menuisiers, un charpentier, deux plombiers zingueurs, un tonnelier, un forgeron faisant le maréchal ferrant, deux cordonniers et une couturière. Le charron avait cessé depuis peu de temps son activité. Malgré cela, la construction d'une maison d'habitation était alors un évènement. Faut-il rappeler qu'entre les deux guerres mondiales, il s'en est construit moins d'une demi-douzaine sur tout le territoire de la commune.

La construction a démarré lentement

Dans les années qui suivirent la Libération, comme les autres communes de la proche banlieue clermontoise, Romagnat n'échappa pas à l'éclatement urbain du chef-lieu départemental, appelé à devenir capitale régionale. Toutefois, la construction y démarra lentement, pour deux motifs essentiels :

▶ Le premier étant l'état de sous-équipement notoire de toute la commune, d'une part en services publics (écoles, PTT) d'autre part, en réseaux publics de distribution (qu'il s'agisse d'eau ou d'énergie électrique).

Les disponibilités en eau potable étaient notamment catastrophiques et le bourg même de Romagnat devait se contenter, pour les besoins d'un millier de personnes il y a un quart de siècle seulement, de 100 litres-minute. La majeure partie de cette eau étant récupérée sur le trop-plein de Saulzet-le-Chaud et amenée aux réservoirs du bourg par une conduite provisoire et par endroit posée à même le sol. La réalisation de ce dépannage fut d'ailleurs une savoureuse histoire. Aussi, ne devons-nous pas oublier la chance qui nous fut offerte un jour par le Sivom d'Issoire.

En ce qui concerne le réseau d'égouts du vieux bourg, c'est la construction du Centre de Protection Infantile de la Prugne qui en fut le prétexte et permit sa réalisation grâce à un emprunt local d'un montant de douze millions de francs à l'époque. Mais, il serait injuste de ne pas mentionner l'existence au bourg de quelques anciens canaux recueillant les eaux de ruissellement par les avaloirs des chemins départementaux. Comme on se doit de citer la mise en place d'évacuations d'eaux usées, au village d'Opme, par les soldats du Général de Lattre de Tassigny entre les années 1940 et 1944. Quant au gaz, son amenée à Romagnat est également très récente et remonte seulement à la création de la Cité de Bezance par la Société de Chantoing.

▶ Ce qui constitua un second freinage à une urbanisation trop rapide de Romagnat, ce fut une conjonction morale de la population locale et des municipalités que j'ai présidées depuis 1944. D'un côté, une population désireuse de préserver un certain cadre et une certaine qualité de vie. Et parmi elle, plus que tous autres, des agriculteurs longtemps plus attachés à poursuivre l'activité professionnelle de leurs pères que d'amasser de l'argent.

Très près d'eux, des municipalités prudentes qui ont su se garder de toute précipitation intempestive, de la boulimie du ciment et des exhortations alléchantes. Mais cet accord tacite de la population et de ses élus n'aurait pas suffit à réaliser une structuration rationnelle et enviée.

L'équipement administratif, sportif et scolaire de la commune a pu se réaliser de façon exceptionnelle grâce à la compréhension et au désintéressement de Bernard de Tocqueville, longtemps Conseiller Municipal. Il est dû beaucoup aussi à l'esprit coopérateur de nombreux autres propriétaires ;Trop pour les citer. Coopération qui a permis à la fois d'élargir les voies d'accès en direction de Clermont-Ferrand, de réaliser la rocade d'évitement du vieux bourg et la zone artisanale.

Cependant, malgré la prudence des uns et la réserve des autres, les intentions les meilleures sont aujourd'hui débordées. Le fort mitage des coteaux qui dominent le vieux bourg en atteste. Ce n'est peut-être pas dramatique pour l'avenir d'une exploitation agricole qui semble à temps condamnée par la proximité de la grande métropole régionale. Mais, qui peut jurer de l'avenir ? De toutes façons, nous nous devons de présenter l'activité d'origine de qui entend la poursuivre.

Enfin, qui prétend administrer la collectivité doit également avoir le souci d'assainir le marché foncier et d'éviter la complexité onéreuse du réseau routier et de l'équipement qu'il comporte, avec toutes les sujétions de viabilité. A tous égards, et plus particulièrement pour faciliter l'extension la plus harmonieuse et la plus humaine de notre Cité, un POS est nécessaire. Mais aussi pour permettre, dans l'avenir, une gestion municipale supportable par les contribuables, il constitue un armement préventif qui arrive à point.

Que les techniciens des Services Départementaux de l'Equipement qui nous font bénéficier d'une expérience vieille maintenant de six années et que tous les participants à l'élaboration du projet aujourd'hui présenté soient chaleureusement remerciés. Ils se sont efforcés de tenir le plus grand compte des données locales et des aspirations de chacun.

Arsène Boulay

La fête des écoles publiques

D.L.80.411
CL!-FERRAND.80.04804
DLPg 281

Arsène Boulay, « Pour une extension harmonieuse et une gestion supportable », extrait de Romagnat, le plan d'occupation des sols, brochure de présentation, Direction départementale de l'Équipement du Puy-de-Dôme, commune de Romagnat, septembre 1980, p. 1 (bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne métropole, A 75193).

IVR84_20246302659NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Date de prise de vue : 2024
© Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

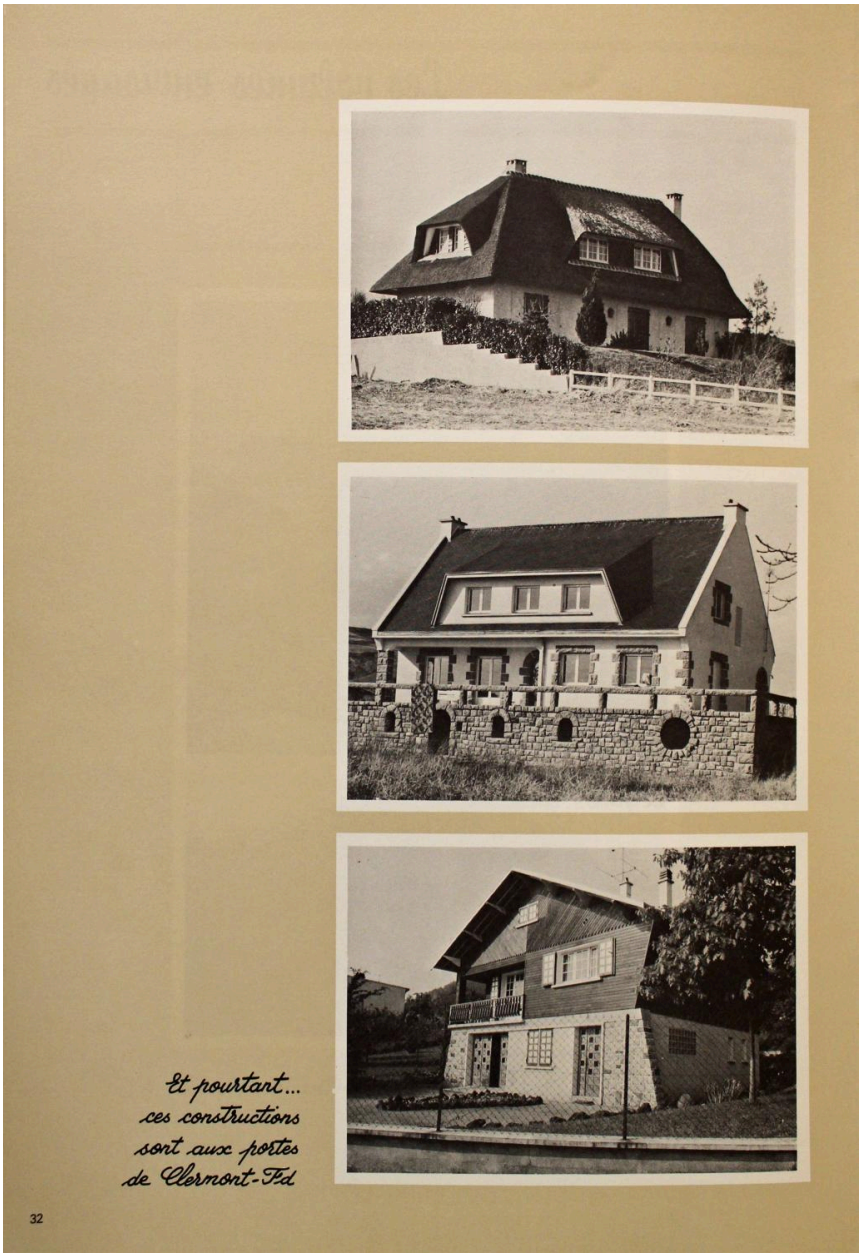

L’éclectisme architectural des maisons de la région clermontoise critiqué en 1978 dans une brochure de la Direction départementale de l’Équipement du Puy-de-Dôme (Votre maison en Auvergne, 64 pages, extrait p. 32., bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne métropole, A 11965 bis).

IVR84_20246302662NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : auteur inconnu
Date de prise de vue : 2024
© Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

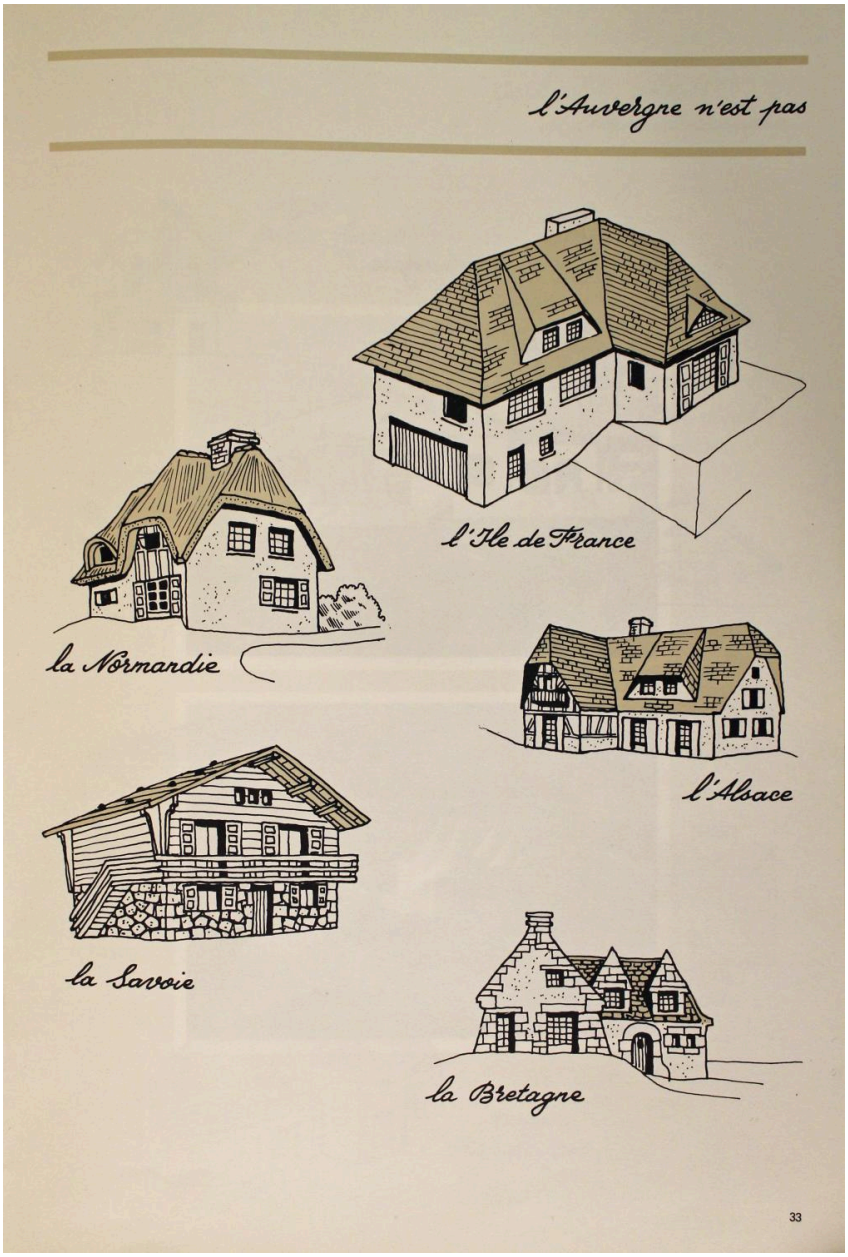

L’éclectisme architectural des maisons de la région clermontoise critiqué en 1978 dans une brochure de la Direction départementale de l’Équipement du Puy-de-Dôme (Votre maison en Auvergne, 64 pages, extrait p. 33, bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne métropole, A 11965 bis).

IVR84_20246302663NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : auteur inconnu
Date de prise de vue : 2024
© Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

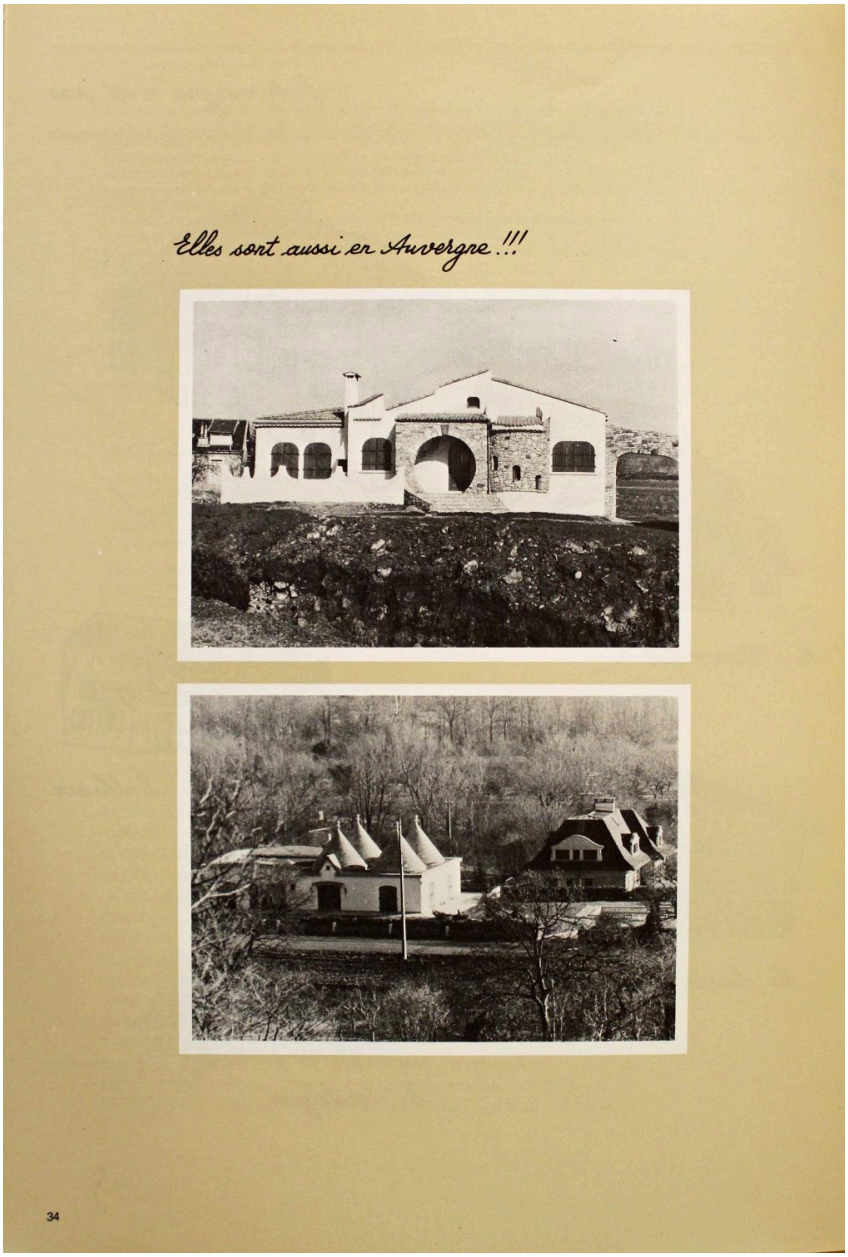

L’éclectisme architectural des maisons de la région clermontoise critiqué en 1978 dans une brochure de la Direction départementale de l’Équipement du Puy-de-Dôme (Votre maison en Auvergne, 64 pages, extrait p. 34, bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne métropole, A 11965 bis). La maison reproduite en bas de la page se trouve sur la commune de Sayat (5 route de Nohanent). Construite pour lui-même par un entrepreneur de maçonnerie, elle pourrait remporter la palme de l’exotisme ! Ses quatre toits coniques imitent les « Trulli », maisons traditionnelles des Pouilles (la région de naissance du commanditaire).

IVR84_20246302664NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : auteur inconnu
Date de prise de vue : 2024
© Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

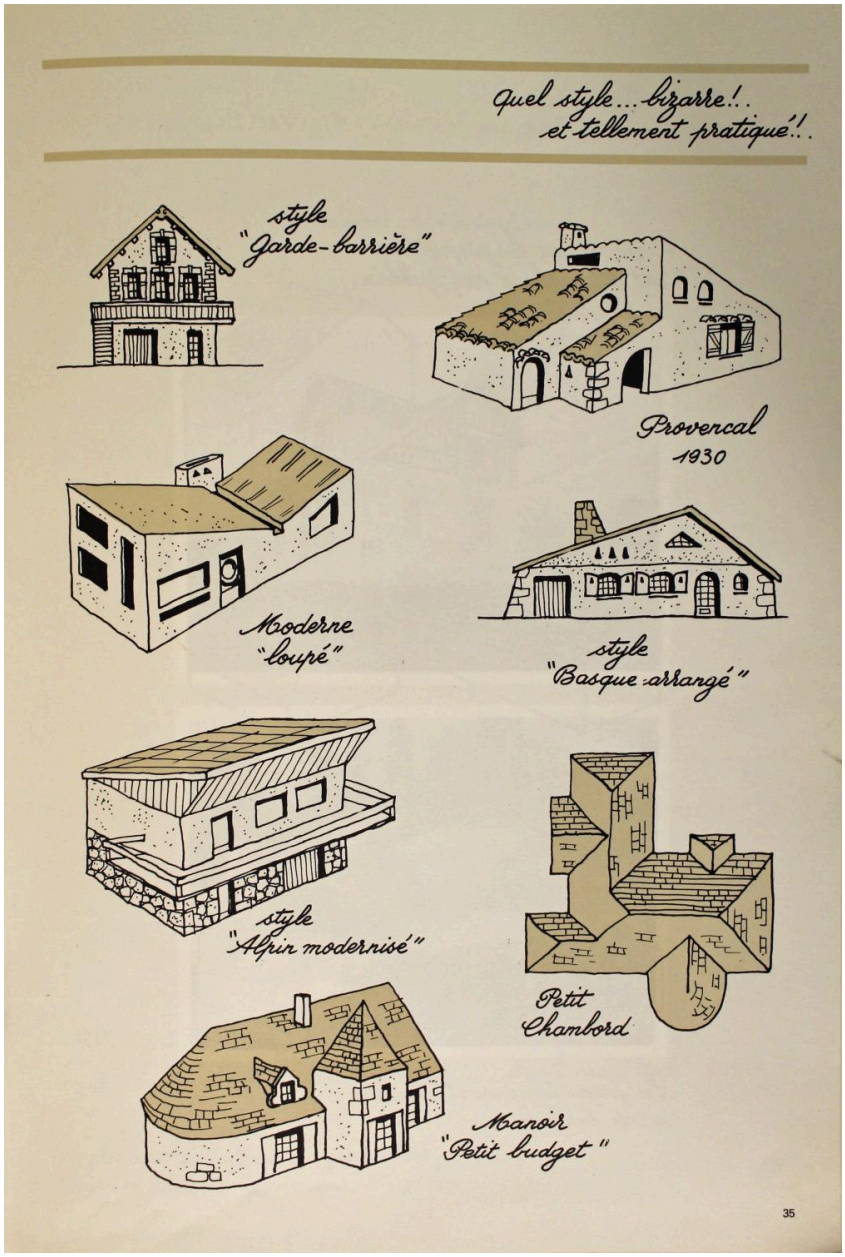

L’éclectisme architectural des maisons de la région clermontoise critiqué en 1978 dans une brochure de la Direction départementale de l’Équipement du Puy-de-Dôme (Votre maison en Auvergne, 64 pages, extrait p. 35, bibliothèque du Patrimoine de Clermont Auvergne métropole, A 11965 bis).

IVR84_20246302665NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Christophe Laurent
Auteur du document reproduit : auteur inconnu
Date de prise de vue : 2024
© Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale

IVR84_20216302474NUCA
Auteur de l'illustration : Christophe Laurent
Date de prise de vue : 2021
© Clermont-Auvergne-Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le hameau des Mauvaises, commune de Blanzat, en novembre 2024. Le hameau offre un environnement très naturel et une vue dominante vers la Limagne, le centre de Blanzat, le Forez. Avec ses bois et sa parcelle viticole en friche ponctuée d’une tonne ruinée, ce site est caractéristique des coteaux de l’escarpement bordier du plateau des Dômes.

IVR84_20246302661NUCA
Auteur de l'illustration : Christophe Laurent
Date de prise de vue : 2024
© Clermont-Auvergne-Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le centre de Blanzat en novembre 2024, avec le bourg ancien et l’étalement périurbain où se mêlent les pavillons et les petits immeubles. À l’arrière plan, à droite, se trouve le plateau du Caire, qui fait partie d’une zone naturelle protégée de l’urbanisation.

IVR84_20246302660NUCA
Auteur de l'illustration : Christophe Laurent
Date de prise de vue : 2024
© Clermont-Auvergne-Métropole
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation